



# LA REVUE MAROCAINE DE DROIT D'ASILE ET MIGRATION

Numéro 5

**Revue Hijra :** Revue Marocaine de droit d'asile et migration » est une publication de la Clinique Juridique Hijra, association de droit marocain basée à Tanger, Maroc. La Clinique Juridique Hijra offre de l'assistance juridique et travaille dans le domaine académique autour des questions de la migration au Maroc ([www.hijraclinique.ma](http://www.hijraclinique.ma)).

**Responsabilité :** La Clinique Juridique Hijra n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les articles et autre contribution dans ce numéro. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. La Clinique Juridique Hijra, l'équipe de rédaction de la revue ainsi que les auteurs se déchargent de toute responsabilité pour des fautes ou manques éventuels dans cette publication.

**Abonnement :** Pour s'abonner, vous pouvez remplir le formulaire d'abonnement sur le site de la revue Hijra <http://hijraclinique.ma/a-propos-de-revue/>

### **Remerciements :**

La clinique juridique Hijra tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de la Revue Hijra 5.

Un grand merci tout d'abord aux auteurs pour leur participation à ce nouveau numéro : Laure Hédrich, Salaheddine Lemaizi, Hassan Faouzi, Hassan Bentaleb, Jamal Elouafa, et enfin Ivone Puig Artigas.

Merci à toute l'équipe de révision à savoir : Elkbir Atouf (Directeur CJH Agadir), Clotilde Girard (coordinatrice CJH Agadir), Ronan Briand et Laure Hédrich (cliniciens CJH Tanger).

Pour finir, merci à Clotilde Girard (coordinatrice CJH Agadir) et Laure Hédrich (clinicienne CJH Tanger) pour la mise en page.

## Table des matières

<b>Remerciements :</b> .....	<b>1</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>Editorial</b> .....	<b>3</b>
Par Laure Hédrich	
<b>La migration dans la presse écrite marocaine : Le danger de l'invisibilité</b> .....	<b>6</b>
Par Salaheddine Lemaizi	
<b>L'immigrant africain subsaharien dans la presse marocaine : représentation, préjugés et stéréotypes. Regard sociologique</b> .....	<b>19</b>
Par Hassan Faouzi	
<b>Couverture médiatique de la migration au Maroc : Une presse qui se cherche</b> .....	<b>45</b>
Par Hassan Bentaleb	
<b>Les représentations sociales des migrants subsahariens</b> .....	<b>59</b>
Par Jamal Elouafa	
<b>Una reflexión sobre la terminología usada en el tema de las migraciones.</b> .....	<b>74</b>
Par Ivone Puig Artigas	

## Editorial

Par Laure Hédrich,  
Clinicienne à la CJH Tanger,

En 2014, la Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA) est lancée. Suite à l'adoption des politiques migratoires et d'asile et durant la période 2014-2019, un débat d'ampleur nationale s'est ouvert sur ces politiques ainsi que sur les droits des migrants. Différents acteurs ont pris part à ce débat : la société civile, les institutions publiques ainsi que les médias. De fait, il existe au Maroc, un débat dynamique confrontant une multitude d'acteurs dans lequel les médias ont également un rôle clé, voire un rôle de quatrième pouvoir. En termes de migration, ce rôle est à questionner car les journalistes spécialisés sur la question migratoire au Maroc sont peu nombreux. Or, ils ont un rôle fondamental dans la perception des migrations et dans la formation de l'opinion publique. Les médias peuvent facilement détériorer ou améliorer l'image des migrants par leur propos. L'année 2014 constitue pourtant un tournant majeur pour la question de la « migration » au Maroc. Depuis lors, les médias sont censés diffuser l'image d'un pays multiculturel et tolérant or ce n'est pas toujours le cas, il y a souvent des dérives dans la couverture médiatique<sup>1</sup>. Si depuis les deux dernières décennies, la couverture médiatique a évolué, elle reste encore limitée soit à un traitement basé sur le sensationnalisme, soit à un relai de la propagande officielle<sup>2</sup>.

La perception des migrations dans les médias a déjà été étudiée auparavant, notamment par Baldwin Van Gorp, dans une étude sur les médias belges. Dans son article intitulé "Where is the frame? Victims and intruders in the Belgian Press coverage of the asylum issue." (2005), l'auteur analyse la couverture médiatique belge à partir de la question de l'asile et l'immigration irrégulière. Il constate qu'il existe deux cadres dans la presse belge. D'un côté, il y a le cadre du demandeur d'asile comme victime et réfugiée et de l'autre, le cadre du demandeur d'asile comme un intru.

---

<sup>1</sup> Bentaleb Hassan, « Couverture médiatique de la migration au Maroc : une presse qui se cherche », *Libération*, 21 avril 2017

<sup>2</sup> *Ibid*

La représentation de l'inconnu comme une menace se reflète souvent dans les médias<sup>3</sup>. Ainsi, un parallèle peut être fait avec la perception des migrations dans les médias marocains. A la lecture de l'article de Van Gorp et des articles de la revue, le migrant est soit vu comme une victime, soit comme un coupable et dans les deux cas, cela pose un problème<sup>4</sup>.

A travers l'ensemble des articles de la 5eme édition de la revue, les auteurs ont tenté de réaliser un état des lieux de la perception des migrations dans les médias marocains. Tous les articles font état des difficultés que les médias ont, à appréhender la thématique migratoire dans son ensemble. Le premier article « *La migration dans la presse écrite marocaine : le danger de l'invisibilité* » écrit par Salaheddine Lemaizi, journaliste spécialiste des questions migratoires fait état de l'évolution depuis 2000 du traitement de la question migratoire dans la presse écrite. Le second article « *L'immigrant africain subsaharien dans la presse marocaine : représentations, préjugés et stéréotypes. Regard sociologique* » de Hassan Faouzi, sociologue à l'université de Metz, propose d'analyser la perception des migrants subsahariens par la société marocaine. S'en suit le troisième article « *Couverture médiatique de la migration au Maroc : Une presse qui se cherche* » d'Hassan Bentaleb, doctorant en sciences politiques et journaliste spécialiste des questions migratoires et d'asile. Son article relate une enquête portant sur 100 articles publiés entre 2010 et 2017 qui a pour objectif de dresser un bilan non exhaustif des pratiques journalistiques traitant les migrations au Maroc. Jamal Elouafa, enseignant chercheur de psychologie clinique et sociale a écrit le quatrième article « *Les représentations sociales des migrants subsahariens chez les Marocains* » analysant les représentations sociales des migrants subsahariens à partir d'entretiens semi-directifs de jeunes marocains. Enfin, la Dr. Ivone Puig Artigas en anthropologie sociale et culturelle a rédigé l'article « *Una reflexión sobre la terminología usada en el tema de las migraciones* » qui analyse la terminologie des migrations utilisée dans les médias. Après avoir résumé les grandes

<sup>3</sup> Van Gorp Baldwin "Where is the frame? Victims and intruders in the Belgian Press coverage of the asylum issue", European Journal of Communication, SAGE publications, 2005

<sup>4</sup> Bentaleb H., 2017. « La couverture médiatique de la migration au Maroc », *Libération* Vendredi 21 Avril 2017.

thématiques abordées dans ce numéro, la clinique juridique Hijra vous souhaite une bonne lecture de la revue numéro 5 !

## La migration dans la presse écrite marocaine : Le danger de l'invisibilité

Salaheddine Lemaizi

Journaliste spécialisé dans les questions migratoires

Quotidien *Les Inspirations Eco*

### Résumé :

Depuis les années 2000, le traitement médiatique de la thématique migratoire a connu des évolutions. Il est passé par plusieurs périodes sans pour autant supprimer toute forme de généralisation sur les migrations dans les médias. En effet, le pays a une longue tradition migratoire, autrefois pays d'émigration, puis à partir des années 2000, pays de transit, il est devenu depuis 2006 une terre d'accueil. Tout d'abord, entre 2000 et 2005, le traitement médiatique de la migration passe par le choc des images. Le point culminant de cette période est la désastreuse couverture médiatique des incidents de Ceuta et Melilla en 2005. Les autorités marocaines sont impliquées dans la mort de plusieurs migrants subsahariens. Néanmoins, les médias, au lieu d'être vecteurs d'information, ont relayé la propagande officielle. Entre 2006 et 2013, on assiste à une période hésitante entre un journalisme de qualité (reportages, enquêtes) et un journalisme « sécuritaire » (relai de la politique d'Etat). En réalité, l'ensemble de la presse marocaine fait preuve d'un manque de neutralité à l'égard de la migration. La publication du *Maroc Hebdo International* en 2012 a fait polémique et a permis de déclencher un débat sur la couverture des migrations au Maroc. L'année 2013 constitue un tournant majeur pour la question migratoire au Maroc. La publication d'un rapport du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et la prise de décision du Roi quant à l'opération de régularisation de migrants irréguliers conduisent à mettre le projecteur sur la migration. De population « invisible » pour les médias, les migrants vont devenir un sujet en vogue. Enfin, l'année 2015 marque un creux dans le discours public sur la migration. La migration disparaît à nouveau des médias en 2015 et quand on l'évoque, on l'aborde du côté institutionnel et on fait l'impasse sur la réalité du quotidien des migrants et sur leur témoignage. Aujourd'hui, le défi des médias marocains est d'ancrer la migration de résidence dans la société et d'en finir avec l'image d'une migration uniquement de transit et envahissante.

**Mots-clés :** évolution, généralisation, image, propagande, population invisible, défi

## **1. Introduction**

Le 12 septembre 2005, l'hebdomadaire régional « Achamal » (le Nord) titrait « Les criquets noirs envahissent le Nord du Maroc ». Quatre ans plus tard, Maroc Hebdo titrait : « Le péril noir » à la Une d'un dossier consacré à la migration irrégulière au Maroc. Ces deux Unes ont choqué profondément les migrants résidants au Maroc, et les défenseurs des personnes migrantes. Ces erreurs professionnelles continuent d'imprégner le regard que porte les migrants de toutes origines confondues et leurs défenseurs sur le traitement médiatique de la migration au Maroc. À chaque conférence, colloque sur des sujets liés à la migration au Maroc, les migrants se plaignent, à juste titre, des dérapages de la presse marocaine dans le traitement des questions migratoires, un traitement marqué selon eux par la prédominance du sensationnalisme et des stéréotypes.

Depuis 2013, les changements institutionnels marqués par le lancement de la Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA) imposent de revoir cette grille de lecture et observer les évolutions du traitement médiatique au-delà de deux « pêchés originaux ». En affirmant cela, nous ne pensons pas que le traitement médiatique s'améliore dans le bon sens mais il connaît des évolutions qui méritent un décryptage approfondi.

## **2. Contexte de la migration dans le pays**

Comme d'autres pays de la rive sud de la Méditerranée, le Maroc a été un pays d'émigration vers l'Europe de l'Ouest. Les immigrants marocains se sont installés en France et dans les pays du Benelux, à partir des années 40. La presse marocaine a couvert des mobilités et les difficultés rencontrées par les différentes générations d'immigrants dans les pays d'accueil. Aujourd'hui, 11% des Marocains vivent à l'extérieur du territoire du royaume. Théoriquement donc, les médias marocains étaient en contact avec la thématique de la migration.

Dès le début des années 2000, le Maroc est devenu une étape dans le périple des migrants subsahariens en route vers l'Europe. Puis, à partir de 2006, le Maroc s'est transformé, graduellement, en terre d'accueil forcé pour ces migrants. Certains travaillent dans les

grands centres urbains (Rabat, Casa, Tanger, Fès, etc...). D'autres vivent dans une extrême précarité. C'est aussi le cas de ceux qui « choisissent » de rester dans les camps informels, situés à Oujda ou Nador (Est du Maroc) et sont souvent victimes de réseaux de trafic d'êtres humains et de répression policière. Ces changements majeurs, liés à l'installation de ces migrants, ne sont pas encore assimilés par la société marocaine. Les comportements racistes sont monnaie courante<sup>5</sup>. Des médias répercutent ce discours au contenu raciste auprès de l'opinion publique. D'autres médias, en revanche, tentent de rendre compte d'une réalité complexe. Ce passage de pays de transit à pays de résidence ne s'est pas fait sans heurt médiatique.

### **3. 2000-2005 : Un lourd passif**

Le 10 septembre 2013, le gouvernement marocain, sous instructions du roi Mohammed VI, lançait une opération de régularisation « exceptionnelles » des migrants en situation irrégulière. Cette date marque le changement de paradigme des autorités marocaines face à la migration. D'une gestion sécuritaire confiée au ministère de l'Intérieur, la migration devient un thème de politique publique, avec un département ministériel dédié, et un argument diplomatique à l'adresse des pays de l'Afrique subsaharienne. Dans cette partie, nous nous intéressons au traitement réservé par les médias à ce thème avant l'année 2013.

En abordant la question de la migration, la grande majorité des médias marocains ont longtemps été pris au piège du sensationnalisme, de l'exploitation des peurs, des stéréotypes et de la simplification à l'extrême. Pendant la période 2000-2013, ces erreurs professionnelles et manquements à la déontologie ont été reproduits sur les pages de journaux marocains et sur les écrans de télévision.

Entre 2000 et 2005, la rencontre entre les médias marocains et la migration est caractérisée par le choc des images. Les médias n'étaient pas prêts à appréhender cette nouvelle réalité. Les premiers écrits journalistiques oscillaient entre la compassion et le sensationnalisme.

---

<sup>5</sup> Voir cette chronique, Au Royaume de Mohammed VI, un racisme permanent et impuni , [<http://www.h24info.ma/chroniques/le-maroc-de-mohammed-vi-un-racisme-permanent-et-toujours-impuni/26898>]. Voir aussi : Campagne Maghrébine contre les discriminations raciales : Pour des législations nationales contre les discriminations raciales.

En 2002, le journaliste Mustapha Abbassi du quotidien arabophone Al Ahdath Al Maghribia réalise un des premiers reportages à la forêt de Belyounech (Nord du Maroc) où vivent les migrants en situation irrégulière. Le point culminant de cette période est la couverture médiatique désastreuse des incidents Ceuta et Melilla (enclaves occupées par l'Espagne sur le continent africain) en 2005.

Les Autorités marocaines et espagnoles sont impliquées dans la mort de plusieurs migrants subsahariens qui tentaient de partir vers les deux villes. Face à cette crise humanitaire, la grande majorité des médias marocains, presse écrite en particulier, ont défendu la « thèse » marocaine. Au lieu d'être des vecteurs d'information, un nombre important de journaux ont relayé simplement la propagande officielle (Le Matin, L'Opinion, etc....). À l'exception de rares médias comme le défunt Journal Hebdo ou le magazine Telquel<sup>6</sup>, la presse écrite n'a pas assumé sa mission convenablement. Le triste symbole de ce constat est la Une de l'hebdo régional Achamal (Figure n°1) du 12 septembre 2005. En titrant « le Nord envahit par les sauterelles noires », ce journal dit de « référence » dans sa région, et dirigé par un vétéran journaliste, commet une grave faute professionnelle. Le numéro a été saisi par le Tribunal de Tanger et son directeur condamné pour « incitation à la haine raciale » à une peine de prison avec sursis.



Figure n°1 : L'hebdo régional Achamal en 2005 : « Le Nord envahit par les sauterelles noires ». Une publication saisie par le Tribunal de Tanger.

<sup>6</sup> Journal Hebdomadaire et Telquel, les éditions du 15/10/2005.

Durant ce mois de septembre, d'autres journaux réserveront un traitement xénophobe à cette question. Notamment, le quotidien Al Haraka (Le Mouvement), organe du parti Mouvement populaire ou L'Opinion, organe du parti nationaliste L'Istiqlal (L'Indépendance).

#### 4. 2006-2013 : Entre journalisme de qualité et journalisme « sécuritaire »

Cette période est marquée par quatre grandes tendances : En premier lieu, l'Etat marocain met en œuvre sa politique sécuritaire pour la gestion des flux migratoires. Deuxièmement, l'émergence d'un réseau associatif défendant et travaillant avec les migrants en situation irrégulière. Troisième remarque, l'Union européenne joue un rôle moteur dans la définition des priorités du gouvernement du Maroc, ainsi qu'une bonne partie de la société civile travaillant sur la question migratoire ; des projets sont lancés pour soutenir ces populations, et notamment assurer une meilleure couverture médiatique à cette question. Enfin, la presse oscille entre un journalisme de qualité, fait de reportages, d'enquêtes ; et un journalisme sécuritaire, qui se fait le relai de la politique de l'Etat et justifie auprès de l'opinion publique, les choix sécuritaires du ministère de l'Intérieur.

Ce journalisme « sécuritaire » prend deux formes. En premier lieu, il passe sous silence les exactions qui peuvent être commises par les autorités marocaines, allant jusqu'à justifier les refoulements illégaux, ou la destruction de camps de migrants irréguliers, comme « faisant partie de la politique marocaine de lutte contre les réseaux de trafic des êtres humains ». Une situation résumée par la chercheuse Laura Feliu Martínez : « Les deux chaînes publiques 2M et la RTM contribuent, comme l'affirment les associations luttant pour les droits de l'Homme, à offrir une image de l'immigrant centrée sur l'aspect sécuritaire, en insistant sur les succès des forces de l'ordre dans leurs opérations d'arrestations d'immigrants en transit et en situation irrégulière »<sup>7</sup>. Deuxièmement, cette forme de journalisme s'illustre quasi quotidiennement sur les pages « faits divers » des journaux. La figure de « l'Africain » dealer de drogue, receleur de devises, ou chef de réseau de prostitution, est présente sur les

---

<sup>7</sup> Laura Feliu Martínez, 2010. Op. Cit.

colonnes de journaux à grande diffusion comme les quotidiens Assabah, Al Massae ou Al Akhbar<sup>8</sup>.

Par ailleurs, un journalisme de qualité au Maroc émerge sur les colonnes de la presse francophone mais rarement dans la presse arabophone. L'excellent travail des journalistes ne peut occulter les dérapages récurrents que connaît encore la presse marocaine au sujet de la migration. À tort, beaucoup fustigent uniquement le travail de la presse arabophone sur le sujet, responsable de ces dérapages, mais en réalité, c'est l'ensemble de la presse marocaine qui publie des articles contraires à la déontologie professionnelle. Le cas de la Une de Maroc Hebdo International est emblématique (figure 2)



Figure 2 : Maroc Hebdo de novembre 2012.

En novembre 2012, cet hebdo dit de « référence » titre « Le péril noir ». Cette couverture et le texte du journaliste est une synthèse des amalgames et clichés sur les populations subsahariennes, véhiculés depuis dix ans. Cet article est problématique à plusieurs titres : manque de déontologie, erreurs factuelles, photos utilisées hors de leur contexte, mélange entre l'info et le point de vue, etc....Facteur aggravant pour cet hebdo : la direction du journal et le journaliste concernés ont hésité à présenter leurs excuses. Le manque de réactivité de la direction de ce média lui a fait subir une campagne sur les réseaux sociaux.

<sup>8</sup> Il ne se s'agit pas de minimiser le danger ces réseaux, mais la presse leur donne une place disproportionnée par rapport à leur poids réel dans les réseaux criminels au Maroc.

La direction a fini par s'excuser timidement...une semaine après<sup>9</sup>. Cette regrettable Une a permis de déclencher enfin un débat sur la couverture médiatique des migrations au Maroc. C'était un électrochoc pour une frange de la société marocaine<sup>10</sup>. Au sein de la profession, plusieurs journalistes ont dénoncé cette Une, un membre de la rédaction de MHI a désapprouvé publiquement cet article, un acte rarissime dans la presse marocaine et qui mérite d'être salué<sup>11</sup>. Dix mois plus tard cependant, ce même hebdo récidive (figure 3) avec une nouvelle UNE sensationnaliste.



Figure 3 : MHI récidive avec une UNE sensationnaliste.

#### 5. De septembre 2013 à fin 2014 : « La migration », un sujet à la mode

Le 9 septembre 2013 constitue un tournant majeur pour la question de la « migration » au Maroc. Ce jour-là, un rapport du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) rend

<sup>9</sup> Lire l'édito de Mohamed Selhami, directeur de MHI, [<http://www.maghress.com/fr/marochebdo/105253>] (consulté le 12 avril 2015)

<sup>10</sup> Pour un décryptage de cette UNE, lire Nadia Khrouz, Des « mots » aux « regrets » : qu'est devenu le « Péril noir » ? [<http://www.cjb.ma/268-les-archives/270-archives-editos/382-archives-editos-2012/des-mots-aux-regrets-qu-est-devenu-le-peril-noir-2082.html>] (consulté, le 12 avril 2015)

<sup>11</sup> Wissam Boujaidani, « Péril noir », la réaction d'un journaliste de MHI, [<http://www.yabiladi.com/articles/details/13739/peril-noir-reaction-d-un-journaliste.html>] (consulté le 12 avril)

public un rapport intitulé « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle »<sup>12</sup>. Ce document sera l'acte déclencheur d'une opération exceptionnelle de régularisation des migrants irréguliers. Ce rapport consacre une partie de ces recommandations au travail des médias. Ainsi, il exhorte les médias et les journalistes marocains à « s'abstenir de diffuser tout message incitant à l'intolérance, à la violence, à la haine, à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme ou à la discrimination envers les étrangers ». Ce rapport et l'intérêt royal pour cette nouvelle politique migratoire, ainsi que l'implication du gouvernement dans la mise en œuvre en un temps record de cette politique, braquera les projecteurs sur « La migration ». De population « invisible » pour beaucoup de médias publics, les migrants sont devenus un sujet en vogue pour l'ensemble des journaux privés et publics. Depuis, nous observons les tendances suivantes :

- Un traitement de complaisance envers l'Etat. à travers la couverture de l'opération de régularisation, les médias publics (l'Agence MAP, les télévisions) ou proches de l'Etat, font la promotion de la politique gouvernementale. Le « migrant », n'est présent que pour « remercier Sa Majesté le Roi » (figure 2) et « le peuple marocain pour leur accueil ». Les questions sur le déroulement de l'opération sont évacuées (critères, taux de refus, etc....).



Figure 4 : Toutsurlemaroc.com

<sup>12</sup> Un rapport disponible sur le lien : [<http://www.ccdh.org.ma/fr/communiqués/le-cndh-elabore-un-rapport-sur-lasile-et-limmigration-au-maroc>]

- Un traitement sensationnel. La persistance d'un traitement marqué par les dérapages racistes, et le manque de déontologie. Les clichés sur les migrants continuent d'être véhiculés par la presse écrite. Le cas de la Couverture d'Al Annbae (figure 5) en décembre 2013 ou de Rabat News (figure 6) en mars 2014 sont là pour nous le rappeler.



Figure 5 : Hebdo Al Anbaa: « Des histoires saisissantes de prostituées africaines »



Figure 6 : Rabat News : « La maladie dangereuse de l'Ebola africaine menace la population de Rabat et sa région »

- Un traitement professionnel. « Son crime : nègre », c'est le titre choc de cet hebdo marocain (figure 7). Le journaliste a mené une enquête sur le racisme vécu par des migrants subsahariens dans une petite ville au Nord du pays. C'est un exemple parmi tant d'autres, du travail de terrain réalisé par des journalistes marocains. Durant cette année, nous constatons également une spécialisation croissante de journalistes, sur la question migratoire (Libération, Yabiladi, Telquel, Akhbar Al Yaoum, etc).



Figure 7 : « Son crime : 'Azzi' [nègre]. Des milices traquent les migrants subsahariens au Nord du Maroc ».

## 6. Les caractéristiques du traitement médiatique en 2015

Nous nous arrêtons plus en détails sur la qualité de la couverture durant les deux dernières années, avec un intérêt particulier pour l'année 2015. Cette année marquait un creux dans le discours public sur la migration. La revue de presse des articles réservés à la migration durant l'année 2015 permet de faire quatre constats :

- La migration comme sujet « invisible ». Durant l'année 2015, rares sont les médias de la presse écrite (print ou web) qui se sont intéressés à ce thème. La migration irrégulière, les questions relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, demeurent des sujets faiblement traités par ces médias. Sur douze mois, et selon la revue de

presse réalisée de plus de 400 articles, une vingtaine de médias se sont intéressés à ce sujet et seule une poignée (Yabiladi, Libération, Telquel, Hespresse) lui accorde un traitement régulier avec une mise en perspective de ce sujet. Donc, dans le cas de la presse écrite marocaine, le danger est que nous sommes face à un sujet oublié ou délaissé. Ceci induit la rareté des compétences journalistiques maîtrisant la thématique, le lexique juridique et les différents enjeux liés à ce sujet. Au niveau éditorial, cette « invisibilité » de la thématique ne permet pas d'avoir une approche commune, codifiée dans les chartes des rédactions. Nous sommes plutôt dans un traitement au cas par cas et selon l'agenda médiatique.

- La migration comme sujet « institutionnel ». Le traitement médiatique de la migration durant l'année 2015 se caractérisait par la prédominance consacrée à l'actualité des institutions publiques travaillant sur ce thème. La majorité des articles revenait sur la campagne de régularisation des migrants, lancée en 2013, des colloques organisés par le ministère en charge de la migration ou ses partenaires nationaux ou internationaux. D'autres articles faisaient la couverture d'événements organisés par les organisations internationales (OIM, HRC, etc...), lors des célébrations annuelles de la Journée internationale des migrants (18 décembre) et la journée internationale des réfugiés (20 juin). Ce traitement événementiel faisait l'impasse sur la réalité au quotidien du vécu des migrants. Les médias se contentaient aussi des versions des officiels, sans pourtant s'intéresser au point de vue des principaux concernés.
- La migration comme un sujet « chaud ». Le traitement médiatique de la migration durant cette année a obéi aux mécanismes de fonctionnement des rédactions et à la hiérarchie de l'information. Le pic du traitement de l'information durant cette année a été remarqué durant le mois de mars. Ce mois coïncidait avec les opérations de ratissage et démantèlement des camps de migrants irréguliers près de la ville marocaine de Nador (Nord-Est). Ce mois-ci, 55 articles ont réalisés avec une majorité d'articles relatant la version des faits des autorités et une minorité reprenant les rapports et observations des ONG de défense des migrants. Ces articles se voulaient attacher aux faits, mais seulement d'un seul point de vue celui des

autorités. Cette forte mobilisation des médias lors d'évènements similaires (arrestations, faits divers, procès, décès, etc...) n'est pas propre qu'à la thématique de la migration mais relève des contraintes internes du fonctionnement de la presse qui se mobilise sur des thématiques d'abord suivant l'agenda médiatique, sans disposer d'une vision propre pour traiter ce thème. Ce traitement saisonnier renforce la méfiance/défiance des migrants vis-à-vis des journalistes. La forte présence des médias que lors de ces évènements ne plaident pas pour un traitement équilibré, objectif et humaniste de la thématique.

- Les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile : Les grands absents de la presse écrite. La revue de la presse montre de manière indiscutable l'absence quasi-totale des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile comme source dans des articles traitant de leur situation. Il est nécessaire de noter que sur les 400 articles recensés sur 10 faisaient appel à des déclarations de migrants. Ainsi, la voix des migrants est remplacée par des porte-parole qui parlent à sa place, parmi eux les ONG ou les organisations internationales. De facto, le migrant est un sujet passif : « Bénéficiaire d'actions humanitaires », « expulsé », « intégré » ou « arrêté ».
- Le discours de la haine présent sur les réseaux sociaux. Les articles des médias en ligne recensés ne comportaient pas un discours haineux ou raciste. Plutôt, les articles tombaient dans le registre du sensationnalisme, des stéréotypes et de la simplification, sans pour autant soutenir un discours raciste et xénophobe. Par contre, les commentaires des internautes, sur ces mêmes articles comprenaient des propos clairement racistes et xénophobes en visant particulièrement les populations subsahariennes vivantes au Maroc. Ces expressions du discours de haine trouvent leur place dans ce « darkweb » marocain, en toute impunité.

La Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA) démarre sa quatrième année, avec un niveau de déception élevée chez les migrants régularisés qui attendent toujours la concrétisation de plusieurs volets de la politique migratoire annoncée en 2013. Les attentes des migrants sont relatives à la réforme du cadre législatif, l'accès à la santé, à l'éducation et au travail mais aussi à l'amélioration du traitement médiatique réservé à ce sujet. Le grand

défi des médias marocains est d'accompagner cette migration de résidence<sup>13</sup> et les enjeux inhérents à cette nouvelle donne, avec ses bonheurs et malheurs. En d'autres termes, l'offre médiatique devrait accompagner le parcours migratoire des personnes vivants sur le sol marocain dans leur quotidien, comme voisin de pallier, collègue de travail, parent d'élève, usager du système de santé ou demandeur d'emploi. A la charge des médias marocains d'en finir avec un traitement médiatique qui reflétait une image d'une migration que de transit ou envahissante. Comme le remarque très justement Jean-Paul Marthoz<sup>14</sup>, les médias se doivent de faire un choix : « Face à des sujets aussi « chargés » que les migrations, le journalisme a un choix : contribuer par ses négligences, ou par son indifférence au « malheur du monde » ou, au contraire, participer, dans le respect des règles du métier, à la défense de la dignité humaine ».

---

<sup>13</sup> Fouzi Mourji, Jean-Noël Ferrié, Saadia Radi et Mehdi Alioua, Les migrants subsahariens au Maroc enjeux d'une migration de résidence, Université internationale de Rabat et Konrad Adenauer Stiftung, 2016

<sup>14</sup> Jean-Paul Marthoz, Couvrir les migrations, De Boeck (2011).

**L'immigrant africain subsaharien dans la presse marocaine :  
représentation, préjugés et stéréotypes. Regard sociologique.**

*Hassan Faouzi*

*Géographe / Sociologue, Université de Lorraine, Metz*

**Résumé :**

L'expansion relativement rapide des migrations de toutes natures, dont celle de « clandestins » ou de personnes en « situation irrégulière » enregistrées, au Maroc, depuis le début des années 1990 est à relier aux multiples facteurs d'attraction/répulsion qui s'exercent sur certaines franges de la population africaine. La migration irrégulière au Maroc, revêt de plus en plus une importance considérable, étant donné ses implications sur le plan politique, économique, social, médiatique et sécuritaire. Depuis peu, le Maroc est devenu un pays d'immigration, dans la mesure où des flux, de plus en plus importants, de migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne transitent par le Maroc dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Beaucoup de ces migrants, confrontés aux mesures restrictives des politiques européennes, sont contraints de rester au Maroc pour une période relativement longue. Du fait de sa proximité géographique, le Maroc est donc devenu un point de départ et de passage en masse de migrants clandestins, avec l'Espagne comme destination privilégiée. La migration subsaharienne a pris au Maroc des dimensions importantes, elle est devenue visible dans différentes villes du royaume. Interrogés sur leurs moyens de subsistance, la majorité des migrants déclarent n'avoir aucune source de revenu et affirment vivre de la mendicité et exercer des petits métiers. Il n'est guère possible de penser l'économique et le social en évitant les tensions entre inclusion et exclusion, intégration et marginalité. L'examen de la migration subsaharienne dans sa dimension socio-économique renvoie à plusieurs interrogations principales dont celle concernant le rejet ou l'intégration des migrants subsahariens dans le pays d'immigration et le degré d'acceptation ou du refus de la présence des immigrés subsahariens au Maroc. La fragilité extrême des conditions de leur séjour entraîne des menaces policières et du chantage de la part des employeurs sans parler des stéréotypes et préjugés, de la xénophobie et de la société qui se laisse gagner par le discours ambiant, stigmatisant les migrants africains subsahariens. Ces manifestations de xénophobie et d'intolérance à l'égard des migrants africains se retrouvent bien sûr, dans la vie quotidienne de ces migrants et dans leurs témoignages édifiants. Mais la stigmatisation du migrant

africain n'est pas seulement liée aux conditions socio-économiques de sa marginalisation, mais aussi à une mémoire historique collective qu'elle réactive. Une représentation de l'Africain construite autour d'un sentiment de supériorité ce qui contribue à leur mise à l'écart et empêche leur promotion ainsi que leur intégration.

Plusieurs études soulignent que l'intégration socioprofessionnelle se fait plus difficilement pour les immigrés et ce, malgré leur capital humain élevé. Parmi les raisons citées dans la littérature, notons la non-reconnaissance des compétences, le manque de réseaux sociaux, la discrimination et les préjugés. Notre étude se propose d'analyser la couverture médiatique des migrations et les perceptions des migrants subsahariens par la société marocaine, ce qui renvoie au statut du migrant africain subsaharien au Maroc.

**Mots-clés :** exclusion, vulnérabilité, discours, stigmatisation, représentation de l'Africain

### **1. Introduction**

Important pays de transit pour des migrants subsahariens en route vers l'Europe, le Maroc est aussi un pôle d'attraction pour des migrants qui s'installent principalement dans plusieurs villes. Le développement de ces migrations provoque l'inquiétude et préoccupe les autorités marocaines.

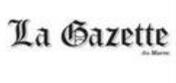
En effet, dès le début des années 2000, le Maroc est devenu une étape dans le périple des migrants subsahariens en route vers l'Europe. Puis, à partir de 2006, le Maroc s'est transformé, graduellement, en terre d'accueil forcée pour ces migrants. Certains travaillent ou cherchent à travailler dans les grands centres urbains (Rabat, Casa, Tanger, Fès, etc.). Beaucoup d'entre eux vivent dans une extrême précarité. C'est aussi le cas de ceux qui « choisissent » de rester dans les camps informels situés à Oujda ou Nador (Est du Maroc) et sont souvent victimes de réseaux de trafic d'êtres humains, et de la répression policière. Ces changements majeurs, liés à l'installation de ces migrants, ne sont pas encore assimilés par la société marocaine. Les comportements racistes sont monnaie courante. Les médias répercutent ce discours au contenu raciste auprès de l'opinion publique. D'autres médias, en revanche, tentent de rendre compte de la réalité complexe.

Le traitement de ces migrations par les médias marocains dégage l'impression d'une véritable unanimité nationale entre le gouvernement, les journalistes et la population sur leurs présumés dangers. Le traitement que réservent ces médias aux migrations subsahariennes vers le Maroc nous a interpellés par le fait qu'il y a une véritable unanimité nationale sur leurs présumés dangers, entre le gouvernement, les journalistes et la population.

Si la migration subsaharienne a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs, rares sont les travaux scientifiques qui traitent directement le racisme dont ces migrants font l'objet. La présence récente ainsi que la concentration élevée de migrants subsahariens qui investissent des petits périmètres urbains, ce qui, selon Infantino (2011), donne lieu à « l'émergence d'enclaves » dans les grandes villes, qui rend leur présence d'autant plus notable, nous a incités à interroger l'impact que cette présence peut avoir. De plus, il n'y a pas un événement qui ne se présente sans être accompagné de son écho : l'événement n'arrive pas sans son traitement médiatique, nous avons choisi de faire état de la couverture médiatique de la migration dans la presse écrite.

Pour ce faire, nous avons estimé pertinent de travailler sur un corpus aussi exhaustif en examinant plusieurs articles en français, publiés entre 2000 et 2018 dans la presse écrite marocaine (journaux quotidiens, hebdomadaires et presse en ligne) nous essaierons de saisir les lignes directrices du traitement médiatique de ces migrations et des immigrants africains subsahariens, ainsi que les représentations qu'elle s'en fait. Le choix de la presse écrite (Tab. 1) a été fait sur les critères d'accessibilité aux archives et d'importance du lectorat.

Tableau n° 1. Corpus de presse : les principaux journaux marocains.

Source : recherche effectuée sur Internet.

Le corpus d'analyse est constitué de plusieurs articles empruntés à la presse écrite, à travers lesquels nous analyserons le discours tenu par la presse marocaine face à la nouvelle donne qui fait du Maroc un pays d'immigration.

## 2. Le Maroc : nouveau pays attractif des migrants subsahariens

Depuis la généralisation du régime des visas et les restrictions auxquelles sont confrontés la plupart des Africains qui désirent migrer dans l'Union Européenne (UE), les migrants ont dû s'adapter en prospectant de nouvelles destinations, renforçant ainsi les migrations Sud-Sud, autant qu'en cherchant de nouvelles portes d'entrée et en produisant de nouvelles stratégies de contournement. Ainsi, des pays d'émigration, comme ceux du Maghreb, deviennent aussi des pays d'installations, longues ou temporaires (Alioua, 2015).

Depuis le début des années 1990, le Maroc, qui à l'origine était connu comme un pays d'émigration, est de plus en plus traversé par des migrants subsahariens en route vers l'Europe (Bensaâd, 2005), transformant ainsi le Maroc en un pays d'immigration. Les difficultés rencontrées aujourd'hui pour arriver sur le vieux continent contribuent entre autres à une installation de ces migrants de transit dans le royaume (Alioua, 2005 ; Goldschmidt, 2004). La recherche a, à ce jour, favorisé ce type de migrations qui est d'autant plus très médiatisé en Europe comme au Maroc (Kreienbrink, 2005 ; Coslovi, 2004). Une fois au Maroc, ces migrants sont confrontés à une situation de vie nouvelle et rencontrent une société qui les stigmatise. L'image stéréotypée portée sur les migrants africains subsahariens est relayée par les réseaux sociaux et les médias. Ces derniers sont souvent accusés de propager des stéréotypes sur les migrants et de caricaturer, de simplifier ou de dramatiser leur situation quand ils n'incitent pas directement à la discrimination ou à la violence.

### **3. Médias et traitement de la question migratoire**

La migration en provenance d'Afrique subsaharienne au Maroc est devenue au cours des dernières années un objet médiatique récurrent de la presse ou de l'audio-visuel marocain. Elle est perçue comme un phénomène nouveau subordonné à une représentation médiatisée et réductrice des Noirs. Les principaux thèmes couverts sont souvent les tentatives de franchissement des barrières séparant Mellilia et Sebta (enclaves espagnoles) du reste du Maroc, les opérations de ratissage, d'arrestation ou de refoulement menées par les forces de l'ordre marocaines dans le Nord du Maroc, les naufrages des « pateras » des migrants irréguliers dans les côtes marocaines, les relations de coopération entre le Maroc et l'UE en matière de migration, le retour des MRE pendant la période estivale.

Dernièrement, un grand intérêt a été accordé à la nouvelle politique migratoire notamment au volet régularisation des migrants en situation administrative irrégulière. Quelquefois on trouve des médias qui rapportent des faits divers concernant les migrants comme des cas de vol, d'agression ou d'arrestation pour trafic de drogue. Les sujets se rapportant aux aspects culturels, politique, social, économique, religieux sont quasiment absents. Ces médias

n'évoquent que rarement voire pas du tout les activités culturelles et sportives, les succès professionnels ou les aspects créatifs de la vie des migrants. Seuls quelques titres de presse s'intéressent à cette question (Telquel, Libération, Yabladi, Huffington Post, Hespess) et il y a deux ou trois noms des journalistes qui circulent. Pour rappel, le quotidien Libération se démarque par sa périodicité et la diversité des thématiques liées à la migration.

Dans les articles étudiés, le migrant subsaharien au Maroc, est présenté comme une menace multiforme : un criminel, faussaire, faux-monnayeurs, trafiquant de drogue, escroc et proxénète, etc. Il est associé aussi à d'affreuses maladies dont il serait le vecteur et à des activités criminelles qu'il exercerait. Beaucoup d'exemples peuvent être fournis de l'image négative des immigrants subsahariens dans les productions médiatiques examinés. Le triste symbole de ce constat est le magazine Maroc Hebdo, qui titre "Le péril noir" en une de son dernier numéro du 2 au 8 novembre 2012, dans lequel apparaît une série d'éléments qui semblent être associés : « Des milliers de subsahariens clandestins au Maroc », « ils vivent de mendicité, s'adonnent au trafic de drogue et à la prostitution », « ils font l'objet de racisme et de xénophobie », « ils posent un problème humain et sécuritaire pour le pays... », « ... il s'était converti en passeur de drogue, faute d'atteindre les rives sud de l'Espagne ».

Le lien est donc fait entre trafic de drogue et subsahariens « clandestins ». La catégorie semble s'élargir, d'« une Subsaharienne » à « de nombreux cas de ressortissants africains », à « de plus en plus d'Africains ». Tout cela peut engendrer pour le lecteur un amalgame en « apprenant » que « de plus en plus d'Africains se recyclent en dealer ». L'image du fraudeur colle aussi aux subsahariens ; « certains » qui « se font inscrire dans les écoles privées marocaines, qu'ils fréquentent pendant deux ou trois mois, avant d'aller se perdre dans la nature ».

Les seules « activités génératrices de revenus » évoquées sont la mendicité, la prostitution ou le trafic de drogue et parfois des « petits boulots » : « masseurs dans des hammams publics, hommes de peine dans les cafés et les restaurants, porteurs dans les marchés ». Et pour « les plus chanceux », « postes de gardien dans des villas, voire de chauffeurs pour emmener les enfants à l'école ou accompagner madame faire ses emplettes ». Les « femmes africaines » quant à elles seraient recrutées comme femmes de ménage. Les relations entre

immigration, pauvreté et criminalité, mendicité, violence, etc., longtemps mise en avant par la presse marocaine.

Les articles ne comportent pas d'informations d'ordre historique, institutionnel, culturel, politique ou autres susceptibles de traiter le sujet en question. Aussi, on note une carence relative au manque voire à l'absence de références aux textes fondamentaux (Déclaration universelle des droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits civils et politiques), aux textes spécifiques (sur les réfugiés, les travailleurs migrants, le racisme et la discrimination, les enfants, la torture...) alors que ces migrants sont souvent victimes de discriminations, de refoulement, de trafic d'êtres humains et de violences (Bentaleb, 2017).

Dans tous ces articles, le migrant est soit une victime, soit un coupable, et dans les deux cas, il pose problème (Bentaleb, 2017). On relève aussi dans les articles publiés sur les migrants l'adoption d'un point de vue nationaliste ou xénophobe. C'est surtout dans les publications de faibles tirages liées à des partis politiques sans influence et dans celles modestes de portée locale que l'on trouve les articles les plus xénophobes. Traduisant un refus de la présence des immigrés subsahariens au Maroc, certaines publications sont allées très loin en traitant les immigrants de « criquets noirs », de « tsunami », etc. Al-Haraka, l'organe de presse du parti Mouvement démocratique et social (MDS) a publié un article intitulé : « Maroc. Terre des déchets humains de l'Afrique Subsaharienne. » Dans la même veine, on peut citer la Une de l'hebdomadaire de Tanger Ashamal qui titrait : « Les sauterelles noires envahissent le nord du Maroc. » Dans cet article, les immigrés sont rendus responsables de tous les maux touchant Tanger et sa région : prostitution, mendicité, occupation des lieux publics, atteinte aux biens et à la sécurité des personnes, maladies sexuellement transmissibles (Feliu Martínez, 2009).

Le racisme et les agressions physiques et verbales sont des sujets abordés par cette presse qui a été particulièrement critique envers les autorités marocaines et espagnoles après l'assaut des grillages frontaliers de Ceuta et Melilla à la fin 2005. Elles n'ont pas hésité à condamner la réaction des forces de l'ordre des deux côtés de la frontière, ainsi que les déportations et l'abandon des migrants sans eau ni vivres au milieu du désert. Dans le sillage de la revue *Tel Quel*, *Le Journal Hebdomadaire* exprimera sa sidération face au traitement appliqué par l'État aux immigrés. Cet intérêt demeure cependant très marginal (Feliu

Martínez, 2009). Quant à la presse « officielle », elle rapporte les succès policiers dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Pour ce qui est des islamistes parlementaires du PJD, ils se préoccupent fondamentalement des aspects moraux associés à l'arrivée d'immigrants. Ainsi, par exemple, le parlementaire Abdelah Baha a-t-il évoqué « le risque de prolifération du Sida que comporte l'arrivée des subsahariens » (Feliu Martínez, 2009).

Quant aux éditoriaux des organes associés aux mouvements politiques, notamment au parti socialiste et au parti nationaliste de l'Istiqlal, on y peut lire une tension mal gérée entre une ligne traditionnelle qui critique la façon dont les politiques européennes traitent les émigrés marocains et une approche de caractère chauvin envers les nouveaux arrivants d'Afrique subsaharienne (cf. le quotidien francophone de l'Istiqlal, L'Opinion). Toutefois, depuis la crise de l'automne 2005, il convient de constater une évolution qui se traduit par un plus grand intérêt pour la dimension humaine et humanitaire du phénomène (Feliu Martínez, 2009).

Un dernier groupe de publications telles que Maroc Hebdo-International, La Nouvelle Tribune ou La Gazette du Maroc, liées à différents services de l'État ou à divers groupes d'intérêts, sont peu sensibles aux aspects humanitaires. L'immigration subsaharienne est plutôt abordée sous l'angle de la lutte policière et de ses conséquences sur les relations avec les puissances européennes (Feliu Martínez, 2009).

Toutefois, la couverture médiatique de la migration au Maroc est déterminée principalement par les événements, par l'actualité nationale ou internationale et par les politiques de communication du gouvernement ou des ONG. Afin de mieux situer les évolutions de la couverture médiatique de la migration au Maroc, on propose quelques dates clés.

### **3.1. Les années 2002-2005 : le choc des images, le poids des mots**

En 2002, un journaliste du quotidien Al Ahadath Al Maghribia réalise un des premiers reportages à la forêt de Belyounech (Nord du Maroc) où campent les migrants en situation irrégulière. Suivront des reportages dans plusieurs médias (presse écrite et audiovisuelle) (Lemaizi, 2015).

La rencontre entre les médias marocains et ce sujet est caractérisé par le choc des images. Les médias n'étaient pas prêts à appréhender cette nouvelle réalité. Les premiers écrits journalistiques alternaient entre la compassion et les sensations fortes. La couverture médiatique désastreuse des incidents de Sebta et Melilia en 2005 est le point culminant de cette période) (Lemaizi, 2015).

Face à cette crise humanitaire, la grande majorité des médias marocains, presse écrite en premier, ont défendu la « thèse » marocaine. Au lieu d'être des vecteurs d'information, un nombre important de journaux ont relayé simplement la propagande officielle (Le Matin, L'Opinion, etc...). À l'exception de rares médias comme le défunt Journal Hebdo ou Telquel, la presse écrite n'a pas assuré sa mission convenablement. Le triste symbole de ce constat est la Une de l'hebdo régional Achamal (Le Nord), du 12 septembre 2005 qui titrait « le Nord envahit par les sauterelles noires » (Lemaizi, 2015). Durant ce mois de septembre, d'autres journaux ont fait part d'un traitement xénophobe à cette question, notamment, le quotidien Al Haraka, organe du parti Mouvement populaire ou L'Opinion, organe du parti de L'Istiqlal.

La presse marocaine n'en est pas à son premier dérapage raciste. Le journal Rissâlat al-Oumma, l'organe du parti de l'Union constitutionnelle, avait accusé « des Africains » d'avoir mangé un bébé à Rabat. Malgré le démenti de l'information, la nouvelle a été répandue. Dans les années 90, l'hebdo Maghrib Al Yaoum arrête sa diffusion suite à un grave dérapage raciste envers un journaliste de l'Economiste, originaire de la République Démocratique du Congo. Le journaliste avait fait l'objet d'insultes racistes de la part de Maghrib Al Yaoum. Ce rappel est pour montrer que le passé est lourd (Lemaizi, 2015).

Il importe de souligner que c'est pendant cette période que la loi relative aux étrangers a été approuvée (en juillet 2003) et qu'il n'y a pas eu de réaction particulièrement favorable ou défavorable au sein des partis politiques. Seuls les petits partis de gauche liés à un secteur du mouvement pour le respect des droits de l'Homme, et quelques syndicats maintiennent une série de revendications et une activité de dénonciation soutenue à l'égard du traitement sécuritaire de la question de l'immigration en transit (Feliu Martínez, 2009). Il était sans doute inévitable que le mouvement pour le respect des droits de l'Homme réagisse face à un dossier politiquement très sensible, qui occupe une place prépondérante dans l'agenda

bilatéral du Maroc et de l'Union européenne, et, plus particulièrement, dans l'agenda hispano-marocain (Feliu Martínez, 2009).

### **3.2. 2006-2013 : entre journalisme de qualité et journalisme « sécuritaire »**

Cette période est marquée par la mise en œuvre d'une politique sécuritaire pour la gestion des flux migratoires, par l'émergence d'un réseau associatif défendant et travaillant avec les migrants en situation irrégulière, l'implication de l'Union européenne dans la définition des priorités du gouvernement du Maroc, ainsi qu'une bonne partie de la société civile travaillant sur la question migratoire ; des projets sont lancés pour soutenir ces populations, et notamment assurer une meilleure couverture médiatique à cette question. Enfin, la presse oscille entre un journalisme de qualité fait de reportages, enquêtes, et un journalisme sécuritaire qui appuie la politique de l'Etat et justifie auprès de l'opinion publique les choix sécuritaires du ministère de l'Intérieur (Lemaizi, 2015). Durant cette période les médias insistent sur les succès des forces de l'ordre dans leurs opérations d'arrestation d'immigrants en transit et en situation irrégulière (Feliu Martínez, 2009).

Deuxièmement, cette forme de journalisme s'illustre quasi-quotidiennement sur les pages « faits divers » des journaux. La figure de « l'Africain » dealer de drogue, receleur de devises, ou chef de réseau de prostitution, est présente sur les colonnes de journaux à grande diffusion comme Assabah, Al Massae ou Al Akhbar (Lemaizi, 2015).

### **3.3. De septembre 2013 à 2014 : « La migration », un thème en vogue**

Le 9 septembre 2013 constitue un tournant majeur pour la question de la « migration » au Maroc. Ce jour-là, un rapport du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) rend public un rapport intitulé « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle ». Ce document sera l'acte déclencheur d'une opération exceptionnelle de régularisation des migrants irréguliers. Ce rapport consacre une partie de ces recommandations au travail des médias. Ainsi, il exhorte les médias et les journalistes marocains à « s'abstenir de diffuser tout message incitant à l'intolérance, à la violence, à la haine, à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme ou à la discrimination envers les étrangers ». Ce rapport et l'intérêt royal pour cette nouvelle

politique migratoire, ainsi que l'implication du gouvernement dans la mise en œuvre de cette politique, braquera les projecteurs sur « La migration ») (Lemaizi, 2015). Ainsi, de population « invisible » pour beaucoup de médias, les migrants sont devenus un sujet en vogue pour l'ensemble des journaux privés et publics. Depuis, nous observons les médias publics ou proches de l'Etat, font la promotion de la politique gouvernementale. Le « migrant », n'est présent que pour « remercier Sa Majesté le Roi » et « le peuple marocain pour leur accueil » (Lemaizi, 2015).

Durant cette période qui est marquée par un traitement professionnel, nous constatons une spécialisation croissante de journalistes, sur la question migratoire (Libération, Yabiladi, Telquel, Akhbar Al Yaoum, etc). La Une de l'hebdomadaire arabophone 'Al Ane' (Maintenant), qui titrait « Son crime : nègre », traite le racisme vécu par des migrants subsahariens dans une petite ville au Nord du Maroc, et constitue un exemple parmi tant d'autres, du travail de terrain réalisé par des journalistes marocains.

Toutefois, le traitement sensationnel n'a pas empêché la persistance d'un traitement marqué par les dérapages racistes, et le manque de déontologie. Les clichés sur les migrants continuent d'être véhiculés par la presse écrite. Le cas de la couverture du journal arabophone 'Al Annbae' en décembre 2013, qui associe l'image de la migrante à l'exploitation sexuelle et à la prostitution, est là pour nous le rappeler.

Les dérapages médiatiques que nous venons de décrire semblent être le reflet d'un véritable « racisme ordinaire » dont souffrent les migrants subsahariens au Maroc. Ces dérapages médiatiques sont dangereux puisqu'ils prouvent la distanciation médiocre de médias très influents vis-à-vis du discours xénophobe d'une partie de la population. Ils renforcent les idées reçues à propos des migrants subsahariens.

Les médias, à travers ces catégorisations, transmettent des représentations et reproduisent les stéréotypes existant dans la société marocaine sur le migrant africain subsaharien, sachant que les représentations sont le produit du réel social et également productrices du réel social. Cela nous mène à la question suivante : les représentations qu'on se fait des immigrés dans les médias ne se basent-elles pas sur les clichés, les préjugés et les stéréotypes préprogrammés dans l'inconscient collectif de la société marocaine à l'égard de la population

noire Africaine ? Au-delà des préjugés, le traitement médiatique pose une question fondamentale : la société marocaine est-elle raciste ?

#### **4. Le rapport des marocains vis-à-vis des africains subsahariens.**

Dans le langage commun, les étrangers subsahariens sont désignés par « Al Afarica » (les Africains). Il s'agit ici d'une mise à distance. Malgré la reconnaissance officielle de « l'identité africaine » (cf. Constitution de 2011), ce référentiel identitaire marocain n'a pas eu réellement de résonance dans l'usage quotidien (Karibi, 2015). Pour les marocains l'africanité n'est qu'une affaire de couleur de peau. Le Marocain se reconnaît souvent moins dans son appartenance africaine qu'arabe et maghrébine. Les premiers cours d'histoire reçus à l'école soulignent cet aspect. Le clivage culturel semble constituer un obstacle dans les rapports entre Africains subsahariens et marocains et renforce la perception négative que la société marocaine a des migrants africains subsahariens qui se matérialise systématiquement par un passage aux actes racistes.

Plusieurs migrants subsahariens ont fait des expériences négatives dans la rue. Ils se disent insultés dans la rue, il peut aussi arriver qu'ils soient lapidés ; clairement, les harcèlements peuvent être quotidiens. À leurs yeux leur phénotype souvent différent est la raison de ces réactions de la part des gens de la rue. Surtout dans les quartiers populaires, les enfants les appellent « azzi » (qualification de personnes de couleur qui porte une connotation péjorative).

L'hostilité a atteint son paroxysme avec l'affichage de pancartes dans des immeubles de Casablanca stipulant « Interdiction de louer aux Africains » ; images relayées par les réseaux sociaux et les médias. Les différentes réactions des Marocains sur les réseaux sociaux et les blogs, la migration subsaharienne est perçue comme une « invasion ». C'est également ce que montre la réaction hostile de certains habitants et riverains envers des migrants subsahariens.

À l'exception de l'expérience d'un voisinage chaleureux, le comportement de la société marocaine vis-à-vis des migrants pousse ces derniers à se replier dans des communautés subsahariennes, voir contribuent à la construction d'une identité propre.

Si les associations de défense des droits de l'Homme ont rapporté ces dernières années quelques cas de xénophobie et de racisme contre des personnes d'origine subsaharienne, en

revanche, des études réalisées par la CIMADE (Comité Inter Mouvements Auprès Des Evacués) attestent de cas récurrents de solidarité de la population marocaine avec les immigrants en transit (Feliu Martínez, 2009).

Les questions autour du racisme et des stéréotypes et préjugés dans l'opinion doivent donc être posées. Peut-on taxer les médias nationaux de xénophobes ? Est-ce que les marocains sont réellement racistes ? Autant de questions qui suscitent analyse et réflexion. Pour répondre à cette question nous nous sommes fondés sur deux enquêtes réalisées en 2016-2017 auprès d'un échantillon de 800 personnes (marocains et africains subsahariens). Les questionnaires ont été distribués en format papier et électronique (questionnaire en ligne). Le questionnaire est de type quantitatif.

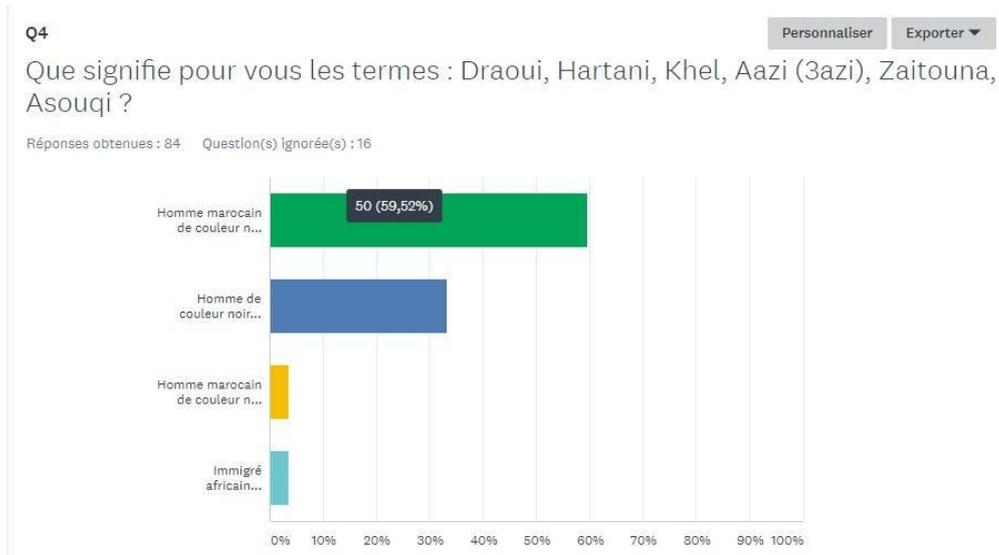
Notre questionnaire est constitué de plusieurs questions à travers lesquelles nous avons essayé d'obtenir des réponses simples concernant le racisme et la perception des noirs au Maroc. Des questions indirectes aux prospects sollicités, leur permettant de livrer leur opinion, révélatrice de leur attitude, sans risque d'implication excessive. Les réponses serviront d'indicateurs de l'état de la situation actuelle des migrants ainsi que du degré de discrimination et d'intolérance envers les africains subsahariens et permettra aussi de mesurer les tendances racistes et discriminatoires au Maroc.

En partant du principe que la langue est une institution sociale qui exprime de différentes façons les réalités de son époque, notre questionnaire porte sur l'usage des mots (aazzi, draoui, khel, asouqi, hartani) qui ont une connotation négative ou qui peuvent être « marqués », objets d'une singulière connotation (au sens de : « Ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel, fondamental et stable, qui constitue la dénotation. ») (Larousse).

Le choix de ces mots n'est pas anodin. Ils désignent de manière très péjorative les personnes de peau noire et confirment l'existence d'une culture raciste. Ces mots (aazzi, draoui, khel, asouqi, hartani) sont profondément entremêlés des questions d'origines et de racisme. Des mots lourds de sens, de symbole de racisme et d'une histoire douloureuse. Des termes réducteurs (négatifs) de l'homme noir assigné à une prétendue sous-humanité. Ils sont porteurs de mémoire, de sédiments divers, mais ici ces termes sont réceptacles d'une mémoire de souffrances et de sous-humanisation dans l'enfer de l'esclavagisme au Maroc.

D'après l'analyse des résultats de notre questionnaire, il ressort que ces termes drainent la douloureuse mémoire esclavagiste, et montre combien sa connotation péjorative s'est banalisée. Après avoir considéré les réponses des interviewés, il ressort que plus de la moitié des répondants est qualifiée de « aziya ». Un autre dérapage verbal. Racisme antinoir : le mot « azzi » souvent utilisé pour désigner des migrants subsahariens. "Azzi" désigne les "noirs" ou plutôt les "nègres" (graphique n° 1). Ainsi, ces termes péjoratifs correspondent à la réalité au Maroc, qui autorise l'idée selon laquelle la société marocaine est raciste et que l'héritage esclavagiste et raciste reste dans l'ADN marocain (graphique n° 2). C'est ce qui ressort de l'analyse des graphiques n° 3-4-5 qui montre combien le poids de la culture intervient dans l'interprétation du refus du mariage mixte.

**Graphique n° 1.** Des mots à connotation péjorative.



Source : enquête de terrain.

### Graphique n° 2. L'héritage esclavagiste.

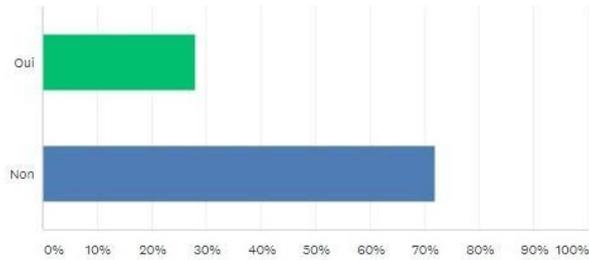
Q6

Personnaliser

Exporter ▼

Vos grands-parents ou ancêtres possédaient-ils des esclaves (3bide) ?

Réponses obtenues : 100 Question(s) ignorée(s) : 0



Source : enquête de terrain.

### Graphique n° 3. Perception des mariages mixtes entre noirs et blancs.

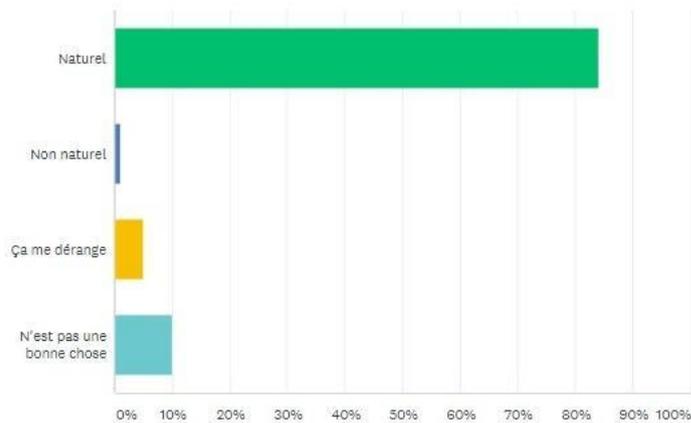
Q7

Personnaliser

Exporter ▼

Que pensez-vous des mariages entre Blancs et Noirs ? (surtout marocains et africains)

Réponses obtenues : 100 Question(s) ignorée(s) : 0



S

Source : enquête de terrain.

**Graphique n° 4. Le mariage comme indicateur de discrimination envers les noirs.**

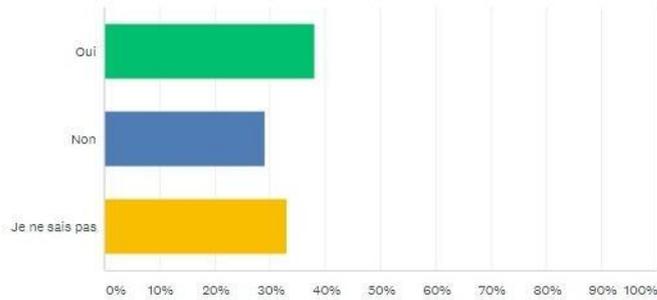
Q8

Etes-vous prêt (e) pour le mariage avec un (e) noir (e) ?

Personnaliser

Exporter ▼

Réponses obtenues : 100 Question(s) ignorée(s) : 0



Source : enquête de terrain.

**Graphique n° 5. Le poids de la culture.**

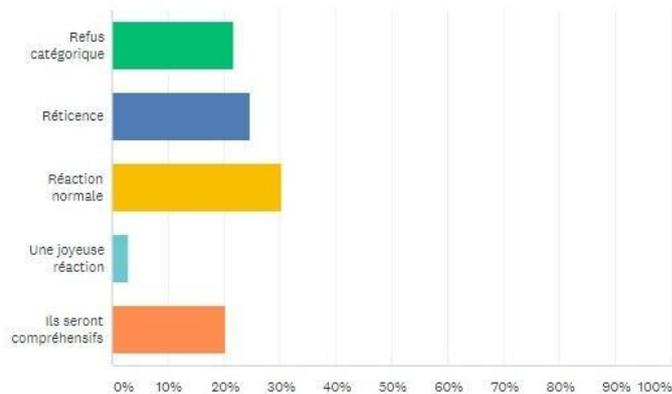
Q9

Si oui, quelle sera la réaction de tes parents et de ton entourage (famille, voisins et amis) ?

Personnaliser

Exporter ▼

Réponses obtenues : 69 Question(s) ignorée(s) : 31



Source : enquête de terrain.

Ces stéréotypes ne sont pas uniquement le résultat de représentations négatives du migrant africain subsaharien, mais aussi et surtout de comportements en relation avec le contexte

historique. Ces réflexions négatives se situent dans la longue tradition esclavagiste des marocains. Peut-on parler du retour du refoulé historique, véhiculé par les médias ? Quelle est le poids de l'histoire dans la banalisation des préjugés anti-immigrants subsahariens/noir ?

### 5. Le poids de l'histoire : au royaume des esclaves

Au milieu du XIXe siècle, l'historien Ahmed Khaled Naciri, publie des diatribes antiesclavagistes. S'il reconnaît la validité religieuse de l'esclavage, il condamne sa pratique et sa légitimation par les différences raciales. À cette époque en effet, des milliers de noirs (entre 50 000 et 300 000 selon les sources) connaissaient toujours les affres de la servitude. Même si l'islam incite à libérer les esclaves, cette pratique était largement répandue dans le monde musulman, et l'empire chérifien ne dérogeait pas à cette règle. C'est ainsi que, depuis l'installation de la dynastie des Almoravides au XIe siècle, des centaines de milliers de noirs- plus de trois millions selon d'autres sources -sont raflés et acheminés à travers le désert jusqu'aux marchés de Sijilmassa, Marrakech, Fès ou Rabat (Crétois, 2014). Le pouvoir politique ainsi que les fouqaha (juriste et théologien musulman) étaient des acteurs principaux de cette pratique. Selon l'historien Botte (2010), le sultan Moulay Abderrahman prélevait une taxe d'un esclave sur vingt aux marchands.

Au Maroc l'esclavage répondait à différentes fonctions au sein de la société marocaine. Dans son ouvrage *Black Morocco*, El Hamel (2012) remarque en effet que la plupart des esclaves travaillaient surtout comme domestiques dans les foyers (Crétois, 2014).

D'autres tâches ont été assignées à ces hommes et femmes tombés en servitude. Par exemple ce sont les esclaves soudanais qui ont bâti une partie des murailles de la ville d'Essaouira, et qu'au XVIe siècle, ce sont des esclaves qui travaillaient dans les raffineries de sucre installées dans le Souss et la région de Chichaoua. Au XVIIIe siècle plusieurs esclaves étaient « exportés » vers les Amériques ou les îles Canaries depuis le port d'Essaouira et les côtes sahariennes. « Il y a bien eu des logiques esclavagistes au Maroc », conclut Mustapha Naïmi cité par Crétois (2014). Des logiques qui mêlent racisme et conquêtes militaires en Afrique de l'Ouest, et qui ont donné une impulsion à l'esclavagisme. El Hamel (2012), rapporte les propos d'un chroniqueur marocain qui raconte que l'expédition envoyée par le

sultan Ahmed Al Mansour en Afrique subsaharienne (contre l'empire songhaï, en partie islamisé), en 1598, a rapporté au Maroc dix-mille captifs hommes et autant de femmes, ce qui a choqué de nombreux ouléma qui n'approuvaient pas l'usage de la violence contre les musulmans, pratiquant le rite malékite comme eux (Crétois, 2014).

Moins d'un siècle plus tard, le sultan alaouite Moulay Ismaïl a lui aussi eu recours aux captifs noirs subsahariens pour la création de son armée noire, la fameuse garde des Abid Al Boukhari, qui comptera jusqu'à 60 000 soldats (Crétois, 2014). Pour les intégrer à sa garde, le sultan a réduit à l'état d'esclaves même les Haratine, noirs libres et musulmans.

Un argumentaire raciste ne tarde pas à être développé pour renforcer la position du sultan. El Hamel (2012) cite un alem (savant) soussi, soutenant la démarche de Moulay Ismaïl, qui détaille même les tares physiques et mentales des noirs pour légitimer leur asservissement. Le racisme a bien accompagné cette opération décidée par le sultan alaouite, à tel point que le vocabulaire en a porté les marques. Les termes « Abd » et « Aswad » ont longtemps été des synonymes interchangeables, rappelle El Hamel. Et en berbère, les Noirs étaient appelés « atig entisent » (le prix du sel), terme qui renvoie à l'idée que tout noir était une marchandise. Devant ce racisme profondément aux antipodes de l'égalitarisme islamique, de nombreux ouléma se sont opposés à la réduction en esclavage de musulmans, d'autres ont défendu même les droits des esclaves païens, se basant sur divers traités juridiques malékites. (Crétois, 2014).

Dans son livre *L'esclavage en terre d'Islam*, Chebel (2007) explique que Marrakech a été le plus important marché d'esclaves au Maroc. Selon l'historien Mohamed Ennaji (1994), à la fin du XIXe siècle, on vendait, sur ce seul marché, entre 7000 et 8000 esclaves par an. Ces hommes et femmes sont soumis à la vente trois fois par semaine. Parfois, quelques-uns sont exposés aux marchés réservés aux animaux (Crétois, 2014).

Même si l'esclavage a disparu, les stigmates demeurent, et cela est trop peu étudié. Cet épisode de l'histoire du Maroc « éclaire en partie le rapport particulier des Marocains à l'esclavage et aux noirs. », concède l'historienne Rita Aouad (cité par Crétois, 2014), qui précise que : « Le fait que l'esclavage n'ait pas été aboli permet d'abord de comprendre l'absence de culpabilité ». Pour comprendre les relations entre les marocains et les africains subsahariens noirs, pour mieux appréhender les rapports aux migrants et mieux saisir le

présent, et comprendre quelques réflexes racistes encore présents au Maroc, il nous faut se remémorer cette période de l'histoire du Maroc qui reste gravée dans la mémoire collective ; ce qui permet de saisir les articulations entre la mémoire collective et les représentations sociales.

#### **6. Mémoire collective, représentations sociales et comportement**

Parmi les significations que recouvre le terme de représentation, deux sens de représentation peuvent rencontrer la mémoire et servir de guide pour comprendre comment mémoire et représentation peuvent s'articuler. En effet, la représentation peut être envisagée d'une part comme représentation du passé, c'est-à-dire mise au présent d'une chose absente. Cependant, l'analyse des significations du mot représentation peut fournir une aide pour concevoir d'autres articulations entre mémoire et représentation et interroger ainsi le rapport au passé.

La première articulation s'appuie sur une idée simple selon laquelle il n'y a d'étude du passé que de ce qui a été, et dans ce sens, la mémoire constitue une représentation de l'absence. Différentes recherches sur la mémoire collective ont pour filiation cette acception de représentation issue de la tradition philosophique grecque, mais l'un des prolongements directs est constitué également par les travaux de Moscovici sur les représentations sociales de la psychanalyse (1961/1976) puis par ceux sur les thémata (Moscovici, 1993 ; Moscovici et Vignaux, 1994). Il s'agit bien alors de doter les représentations sociales d'une épaisseur historique en expliquant comment nos représentations actuelles se constituent et s'actualisent à partir d'éléments du passé.

L'étude de Jodelet (1989) constitue à cet égard un exemple emblématique de la manière dont un savoir traditionnel, partiellement oublié mais rémanent, peut être mis à contribution pour former les représentations de la folie. Dès les propositions théoriques initiales de Moscovici (1961/1976) un premier régime d'historicité est identifié comme partie prenante de l'étude des représentations sociales. Pour Moscovici, les représentations sociales « s'inscrivent nécessairement dans des cadres de pensée préexistants » qui sont eux-mêmes dépendants « de systèmes de croyance ancrés dans des valeurs, des traditions, des images du monde et de l'être » (Moscovici et Vignaux, 1994, p. 26). Cet ancrage qui est retravaillé au travers des

discours circulants répond pour Moscovici à une double nécessité : celle de construire des systèmes de pensée et de connaissance d'une part et, d'autre part, d'adopter des « visions consensuelles de l'agir ». Finalement, on pourrait dire que l'ancrage et les différentes formes qu'il peut prendre, permet de maintenir le lien social en créant des significations qui font d'autant plus sens qu'elles font appel à des éléments profondément enracinés dans la culture d'un groupe ou de la société. C'est cette analyse qui rend alors nécessaire de prendre en compte les thémata, idées-sources, archétypes, notions communes soutenant les représentations sociales. De plus, la proposition des thémata introduit un second régime d'historicité dans l'étude des représentations sociales en posant la question des échelles de temps. Les références à Braudel (1958) et notamment celles sur la longue durée insistent sur la possibilité de situer les représentations dans un passé lointain.

Ainsi, pour résumer et en simplifiant quelque peu, on peut dire que l'articulation qui est proposée vise donc à introduire le passé comme élément constitutif intervenant au cours de l'élaboration des représentations sociales. Clémence (2002) lorsqu'il distingue « la mémoire historique, comme reconstruction savante du passé » de la mémoire collective comme une « trace » de la précédente à partir de laquelle pourrait s'effectuer, en partie, la transmission des connaissances d'une génération à l'autre.

L'histoire vise à comprendre d'une part comment la mémoire est constituée à partir des représentations savantes et d'autre part dans quelle mesure l'histoire peut fournir des repères, des cadres permettant d'organiser la mémoire. Halbwachs (1925/1994), considérait que l'histoire fournissait aux individus des cadres (dates, personnages ou événements) leur permettant d'organiser leur mémoire (Viaud, 2003).

Les représentations sociales ne sont saisissables qu'au travers de la compréhension de l'articulation entre mémoire collective d'un groupe et l'histoire des historiens qui est une des formes d'expression de la « mémoire savante » qu'il faudra interroger comme toutes les sources et questionner comme tous les vecteurs de mémoire.

## **7. Discussion et perspectives**

Les mouvements migratoires mondiaux auxquels nous assistons depuis quelques années ont provoqué une résurgence de l'usage de stéréotypes découlant « d'idées reçues » ou «

d'évidences », tant dans les discours médiatiques, politiques ou gouvernementaux que dans les pratiques de la vie quotidienne. Dans le contexte historique et actuel de la migration, l'emploi de stéréotypes dans la représentation du migrant, notamment comme objet de pitié ou source de danger, peut influencer, polariser, voire même radicaliser les opinions et les discours publics. Le rôle que jouent les médias sociaux et les énoncés politiques, mais aussi la littérature et les arts, dans la diffusion des stéréotypes peut être soit positif soit dangereux lorsqu'il s'agit d'évaluer le migrant, le réfugié, le demandeur d'asile, l'exilé ou le voyageur en tant que voisin, partenaire aux affaires, collègue, ou ami, c'est-à-dire en tant que membre du corps social.

Au Maroc, l'actualité brûlante de la présence subsaharienne mobilisait déjà plusieurs acteurs bien avant l'engouement médiatique suscité depuis l'annonce du changement de la politique migratoire marocaine qui s'appuie principalement sur la régularisation des « sans-papiers ». Cependant, la présence subsaharienne révèle aussi d'autres aspects de l'immigration, occultés par les préoccupations sécuritaires, que la « nouvelle politique migratoire » tente d'humaniser (Nzamba, 2015).

Selon Jean-Paul Marthoz, professeur de journalisme cité par Bentaleb (2017), les migrations sont l'un des symboles les plus emblématiques de ce monde globalisé qui hésite entre l'ouverture et le repli, l'échange et la confrontation. Face à cette humanité en mouvement, le journaliste est un témoin, mais il est aussi un acteur, car le sort des migrants dépend en partie de la manière dont il les décrit.

Certes, les événements survenus pendant et après les tentatives massives de franchissement des barrières frontalières de Ceuta et Melilla, ont débouché sur une mobilisation importante des associations marocaines. Elles sont aussi parvenues à donner une visibilité à la problématique et à alerter sur la situation des migrants entraînant ainsi une évolution positive dans le traitement médiatique de la migration, qui avec la nouvelle politique africaine du Maroc va engendrer une nouvelle dynamique des représentations sociales des migrants. Cela nous invite à interroger le lien entre le traitement médiatique et la nouvelle politique africaine du Maroc. S'agit-il d'une instrumentalisation de la question migratoire à des fins politiques extérieures ? Ou comme titrait l'hebdomadaire TELQUEL du 21 juillet 2016, la politique migratoire du Maroc influence-t-elle son retour dans l'Union Africaine ?

La réintégration de l'Union Africaine (UA) a-t-elle été liée aux changements en matière de politique migratoire ?

Une chose est sûre, les migrations sont devenues un enjeu au niveau des relations internationales. Ceci est illustré par les réactions positives de plusieurs pays africains à sa volonté de réintégrer l'Union africaine, ces réactions ne sont pas du tout étrangères à la question de l'accueil des migrants subsahariens.

Certes, cette évolution positive dans le traitement médiatique résulte d'une pression extérieure à laquelle le Maroc ne peut pas échapper. Mais, le facteur le plus crédible qui explique ce virage dans le traitement médiatique est la nouvelle politique du Maroc à l'égard de l'Afrique, une diplomatie qui touche tous les secteurs y compris celui des relations humaines. Avoir une diplomatie africaine implique d'avoir une politique particulière à l'égard des immigrés et de tenter de résoudre leurs problèmes de manière humaine et digne ; c'est ce que fait le Maroc à travers l'intégration de ces immigrés (Maroc diplomatique, 2016). De la même manière, il y a une diplomatie religieuse qui pèse elle aussi dans cette potentielle réintégration. La migration, comme la religion, fait partie d'un « soft power » marocain et la nouvelle politique migratoire a bien été vendue en Afrique où elle a trouvé un écho très favorable. L'Afrique est devenue un bol d'air pour le Maroc qui cherche aussi à la rallier à sa cause sacrée (la question du Sahara). En bref, si le Maroc veut être en Afrique, il faut que l'Afrique puisse être au Maroc, ce qui explique sa « diplomatie migratoire » dynamique en direction des pays africains qui impose d'effectuer un changement dans le traitement médiatique de la question migratoire.

## **8. Conclusion**

En guise de conclusion, on peut avancer que la géopolitique a été un facteur décisif dans la nouvelle dynamique des représentations des migrants dans la presse marocaine. Cependant, cette évolution positive restera conjoncturelle tant que les stéréotypes sur les Hommes de peau noire persistent encore dans la société marocaine, car les médias continueront à reproduire ces clichés de manière volontaire ou intentionnelle. L'effet du racisme dans la société marocaine est reconnu et la responsabilité de la société est prépondérante.

**Bibliographie :**

- Alioua M., 2015. Un monde en mouvement, du transit à la transmigration. KHROUZ, Nadia (dir.) ; LANZA, Nazarena (dir.). Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales. Nouvelle édition [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 12 octobre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/865>>. ISBN :9791092046298. DOI : 10.4000/books.cjb.865.
- Alioua M., 2005. La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : l'exemple de l'étape marocaine. Maghreb-Machrek, 185, automne, p. 37-59.
- Barre A., 1996. Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance, actes de la journée d'étude organisée par l'Institut des études africaines et le département de Droit public de la faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Mohammed V, Agdal, Rabat, 148 p.
- Bensaâd A., 2005. Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge. Maghreb-Machrek, 185, automne, p. 13-37.
- Bentaleb H., 2017. La couverture médiatique de la migration au Maroc. Liberation Vendredi 21 Avril 2017.
- Berriane J., 2011. Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? , Méditerranée [Online], 113 | 2009, Online since 31 December 2011, connection on 15 January 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mediterranee/3843>
- Berriane J., 2009a. Studierende aus dem subsaharischen Afrika in Marokko. Motive, Alltag und Zukunftspläne einer Bildungsmigration. Weiss D., Wippel S. (Ed.): Diskussionspapiere, Berlin.
- Berriane J., 2009b. Sub-Saharan Student Migrants in Morocco: Migrants like all others?, Awumbila M., Bakewell O., de Haas, H., Quartey P. (éds), Rethinking African Migration.
- Botte R., 2010. Esclavages et abolitions en terres d'islam, Bruxelles, André Versaille, 2010, 389 p.

- Braudel F., 1958. Histoire et Sciences sociales : La longue durée. In : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 13e année, N. 4, 1958. pp. 725-753.
- Brouard S., Tiberj V., 2006. La perception du migrant et de l'intégration dans l'opinion française : confusions et stéréotypes. In : Hommes et Migrations, n°1261, Mai-juin 2006. Accueillir autrement. pp. 120-130; [http://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_2006\\_num\\_1261\\_1\\_4471](http://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2006_num_1261_1_4471)
- Chebel M., 2007. L'esclavage en terre d'islam. Ed. Fayard. Paris.
- CNDH, 2013. « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle » Conclusions et recommandations. Rapport, Conseil National des Droits de l'Homme, Royaume du Maroc.
- Coslovi L., 2004. Migration de Transit au Maghreb. Le cas du Maroc. Rome. [<http://www.cespi.it/migracton2/analisi.htm>]
- Crétois J., 2016. La politique migratoire du Maroc influence-t-elle son retour dans l'UA ? TELQUEL du 21 juillet 2016.
- Crétois J., 2014. Histoire : au royaume des esclaves. TELQUEL, 06 septembre, 2014.
- El Hamel C., 2012. Black Morocco. A History of Slavery, Race, and Islam. Cambridge University Press.
- Ennaji M., 1994. Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIXe s. Préface de E. Gellner Ed. Eddif, Casablanca, 1994, 220 p.
- Feliu Martínez L., 2009. Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène, L'Année du Maghreb, V | 2009, 343-362. DOI : 10.4000/anneemaghreb.611
- Feliu Martínez L., 2009. Les migrations en transit au Maroc. Attitudes et comportement de la société civile face au phénomène, L'Année du Maghreb [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 09 juillet 2010, consulté le 12 avril 2015. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/611> ;
- Glick-Schiller N., Bson L., Blanc-Szanton C., 1992. Towards a transnational Perspective on Migration. Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered, Annals of the New York Academy of Sciences, New York.

- Goldschmidt É., 2004. Étudiants et migrants congolais au Maroc : politiques d'accueil et stratégies migratoires, in Wippel S. et Marfaing L. (éd.), Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine, Paris, p. 149-173.
- Goldschmidt É., 2002. Migrants congolais en route vers l'Europe. Les Temps modernes, 620/621, (août-novembre), p. 208-239.
- Karibi K., 2016. Migrants subsahariens à Rabat, une entrée spatiale : l'épreuve des espaces publics. KHROUZ, Nadia (dir.) ; LANZA, Nazarena (dir.). Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales. Nouvelle édition [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 12 octobre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/865>>. ISBN : 9791092046298. DOI : 10.4000/books.cjb.865.
- Kreienbrink A., 2005. Country of emigration and new country of immigration? Challenges for Moroccan migration policy between Africa and Europe. In: Bilger, Veronica; Kraler, Albert (Ed.) : African Migrations. Historical Perspectives and Contemporary Dynamics. Stichproben Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien. Nr.8/2005. 5. Jg. :139-219.
- Lemaizi S., 2015. Journalisme in Bled, Les « migrants » dans la presse marocaine : le poids des clichés. Publié le 22/06/2015, Liens : <https://journalinbled.wordpress.com/2015/06/22/les-migrants-dans-la-presse-marocaine-le-poids-des-cliches/>
- Maroc diplomatique, 2016. La politique africaine du Maroc englobe une vision particulière pour l'accueil des migrants. Maroc diplomatique du 25 novembre, 2016.
- Marthoz J.-P., 2011. Couvrir les migrations, De Boeck.
- Naciri A. K., (1835-1897). Kitab el-istiqa Li-Akhbar Doual El-Maghrib el-Aqca Histoire du Maroc. Description matérielle : 8 vol. Rabat, Édition : [Al-Ribāt] : Ministère de la culture, 2001.
- Khrouz N., 2012. Des « mots » aux « regrets » : qu'est devenu le « Péril noir » ? <http://www.cjb.ma/268-les-archives/270-archives-editos/382-archives-editos->

2012/des-mots-aux-regrets-qu-est-devenu-le-peril-noir-2082.html (consulté, le 12 avril 2015)

- Niandou T., 2015. Les étudiants subsahariens, nouveaux portraits de la présence étrangère au Maroc : l'exemple des Maliens de Fès. KHROUZ, Nadia (dir.) LANZA, Nazarena (dir.). Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales. Nouvelle édition [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 12 octobre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/865>>. ISBN : 9791092046298. DOI : 10.4000/books.cjb.865.
- Nzamba L., 2015. Immigration estudiantine subsaharienne : quel enjeu pour le Maroc ? KHROUZ, Nadia (dir.) ; LANZA, Nazarena (dir.). Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales. Nouvelle édition [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 12 octobre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/865>>. ISBN : 9791092046298. DOI : 10.4000/books.cjb.865.
- Temlali Y., 2013. Les migrations subsahariennes dans la presse quotidienne algérienne, *Confluences Méditerranée* 4 (N° 87), p. 149-162. DOI 10.3917/come.087.0149  
URL : [http://www.amb-maroc.fr/Dossiers/Conclusions\\_et\\_recommandations\\_def-2-2.pdf](http://www.amb-maroc.fr/Dossiers/Conclusions_et_recommandations_def-2-2.pdf)
- Viaud J., 2003. Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions* 2003/2 (no 80), p. 13-30. DOI 10.3917/cnx.080.0013.

## Couverture médiatique de la migration au Maroc : Une presse qui se cherche

*Hassan Bentaleb*

*Doctorant en sciences politiques et journaliste spécialiste des questions migratoires et d'asile*

« Les migrations sont l'un des symboles les plus emblématiques de ce monde globalisé qui hésite entre l'ouverture et le repli, l'échange et la confrontation. Face à cette humanité en mouvement, le journaliste est un témoin, mais il est aussi un acteur, car le sort des migrants dépend en partie de la manière dont il les décrit », Jean-Paul Marthoz, professeur de journalisme.<sup>15</sup>

### **Résumé :**

Les migrations sont un phénomène complexe à appréhender et d'autant plus dans les médias puisqu'ils façonnent l'opinion publique. Cette enquête porte sur 100 articles publiés par la presse écrite et par des sites internet entre 2010 et 2017. Elle a pour objectif de dresser un bilan, non exhaustif des pratiques journalistiques traitant des migrations au Maroc. La couverture médiatique de la migration au Maroc reste occasionnelle et dépend souvent des événements. Certains thèmes ressortent plus que d'autres comme les tentatives de franchissement des barrières séparant Melilla et Ceuta du reste du Maroc ou les naufrages sur les côtes marocaines. Il n'est quasiment jamais fait mention des aspects culturels, politiques ou religieux des migrations et on parle toujours des migrants comme des masses plutôt que comme des individus. Le traitement médiatique de la migration au Maroc fait état de quatre carences qui démontrent pourquoi il n'y a pas de nouvelles approches ni de nouveaux regards sur cette question au Maroc. Parmi elles, le vocabulaire employé est souvent inadapté et il y a notamment une absence de références aux textes fondamentaux. De plus, dans tous les articles analysés, le migrant est soit une victime, soit un coupable et dans les deux cas, il pose problème. Dans les médias marocains, le terrain idéologique n'est pas suffisamment

---

<sup>15</sup> Jean-Paul Marthoz, « Couvrir les migrations », De Boeck Supérieur, Collection : Info & Com, 30/05/2011

implanté pour propager des discours racistes volontairement. Néanmoins, cela n'empêche pas les bavures et les confusions que ce soit dans les médias ou sur les réseaux sociaux. On constate finalement dans cet article que la presse a du mal à englober toute la complexité et la réalité du phénomène migratoire.

**Mots-clés :** complexité, pratique journalistique, occasionnelle, carences, idéologie, éthique

### **1. Introduction**

Aux Etats-Unis, en Europe comme en Afrique ou ailleurs, les médias sont souvent accusés de propager des stéréotypes sur les migrants et de caricaturer, de simplifier ou de dramatiser leur situation quand ils n'incitent pas directement à la discrimination ou à la violence. Les migrants et les associations ainsi que les institutions œuvrant dans le domaine de la migration estiment que les médias sont indifférents aux difficultés des migrants, et incapables de prendre en considérations la complexité des questions liées à la migration. Qu'en est-il donc du traitement médiatique de la question migratoire au Maroc ? Comment la presse nationale traite-t-elle ce sujet ? Sombre-t-elle dans un discours partial et indifférent ou est-elle plutôt objective et professionnelle ? Peut-on taxer les médias nationaux de racisme, de xénophobie ou de discrimination ? Trois enjeux rendent pertinent ce questionnement. En premier lieu, une augmentation des flux des migrants en cours d'installation ou en transit au Maroc peut être observée. Or, ces mouvements migratoires peuvent créer des situations et des enjeux parfois problématiques. Deuxièmement, nous pouvons constater l'émergence d'un champ médiatique où les frontières entre informations et rumeurs, et entre journalistes professionnels et journalistes autoproclamés, sont devenues poreuses. Et enfin, des comportements discriminatoires sont souvent suscités par des préjugés largement diffusés auprès de l'opinion publique par les médias.

Cette enquête porte sur 100 articles publiés par la presse écrite (quotidiens, hebdomadaires et magazines) ou par des sites internet entre 2011 et 2017, et sont couplés à des observations de terrain. Elle a pour objectif de dresser un bilan, non exhaustif, de pratiques journalistiques ayant trait à la question migratoire au Maroc. Dans un premier temps, il sera question de

faire un état des lieux des discours médiatiques sur la migration, avant de décrypter dans un second temps la relation existante entre les médias et les préjugés racistes et xénophobes diffusés par la presse marocaine.

## **2. Une couverture médiatique occasionnelle et non spécialisée**

La couverture médiatique de la migration au Maroc dépend souvent des événements. Elle reste occasionnelle et ne fait pas partie de la programmation habituelle des supports médiatiques. Il s'agit en règle générale d'une couverture non proactive et déterminée principalement par les événements, par l'actualité nationale ou internationale, ou par les politiques de communication du gouvernement ou des ONG.

Les principaux thèmes couverts sont souvent les tentatives de franchissement des barrières séparant Melilla et Sebta du reste du Maroc, les opérations de ratissage, d'arrestation ou de refoulement menées par les forces de l'ordre marocaines dans le Nord du Maroc, les naufrages des « pateras » des migrants irréguliers dans les côtes marocaines, les relations de coopération entre le Maroc et l'UE en matière de migration, ou encore le retour des MRE pendant la période estivale.

Dernièrement, un grand intérêt a été accordé à la nouvelle politique migratoire, notamment sur le volet de la régularisation des migrants en situation administrative irrégulière. Quelquefois, des médias rapportent des faits divers concernant les migrants comme des cas de vol, d'agressions ou d'arrestations pour trafic de drogue. Les sujets se rapportant à des aspects culturels, politiques, sociaux, économiques, ou religieux sont quasiment absents. Ces médias n'évoquent que rarement, voire pas du tout, les activités culturelles et sportives, les succès professionnels ou les aspects créatifs de la vie des migrants. C'est également le cas pour des questions liées à l'interculturalité et à l'intégration.

La presse écrite a souvent comme sources les ONG, les ministères via les déclarations et les communiqués, et les dépêches des agences de presse notamment étrangères, comme l'AFP et EFE. Les forces de l'ordre, les experts des questions migratoires, les centres de recherche, les politiciens et les syndicalistes sont quasiment absents et leurs propos sont rarement rapportés. Concernant les immigrés, ils sont présents mais pas en tant que des « individus

mais plutôt comme des masses ayant des antécédents et des histoires différentes, ce qui empêche d'éprouver une empathie ou considérer les migrants comme étant égaux ».

La plupart des journalistes qui couvrent ces sujets n'ont pas de formation spécifique en la matière. Il s'agit de journalistes polyvalents qui touchent à tout et qui ont peu d'articles à leur actif concernant le sujet de la migration. Les journalistes spécialisés en la matière qui s'intéressent uniquement aux immigrés, aux minorités et aux questions thématiques leur étant reliés n'existent pas. Aujourd'hui, seuls quelques titres de presse s'intéressent à cette question (Telquel, Libération, Yabladi, Huffington Post, Hespresse), et il y a deux ou trois noms des journalistes qui circulent. Pour rappel, le quotidien Libération se démarque par sa périodicité et par la diversité des thématiques liées à la migration qu'il traite.

Ainsi, l'ensemble de ces éléments, à savoir le peu d'intérêt accordé au thème de la migration, les relations passives avec les sources d'information et le manque de journalistes spécialisés, produit, en règle générale, des discours médiatiques trop étriqués, déséquilibrés et souffrant de quatre handicaps.

### **3. Les quatre péchés capitaux de la presse couvrant la migration au Maroc**

Ainsi, on peut lister quatre carences dont souffre le traitement médiatique de la question migratoire au Maroc. La première carence a trait à la terminologie d'usage. Les journalistes recourent souvent à des termes qu'ils ne définissent pas précisément et clairement. Tel est le cas du terme "migrant" utilisé à tort et à travers. En effet, rares sont ceux qui différencient le migrant "régulier" et irrégulier", ou le "réfugié" et le "demandeur d'asile". C'est le cas également pour des notions comme "trafic humain" et "traite humaine".

Le migrant est souvent désigné par les vocables « Subsaharien », « clandestin », « illégal » ou « Africain », notamment dans la presse arabe. De plus, ce migrant est toujours traité comme un sujet passif : « bénéficiaire d'actions humanitaires », « expulsé », « intégré », « arrêté » ... Cette même presse se sert aussi d'une terminologie qui renvoie au contrôle et à la criminalisation des migrants, comme certains termes tels que "grillages", "perquisitions", "rafles", "contrôle aux frontières" ou encore la phrase : « ils envahissent, ils débarquent, ils menacent... ».

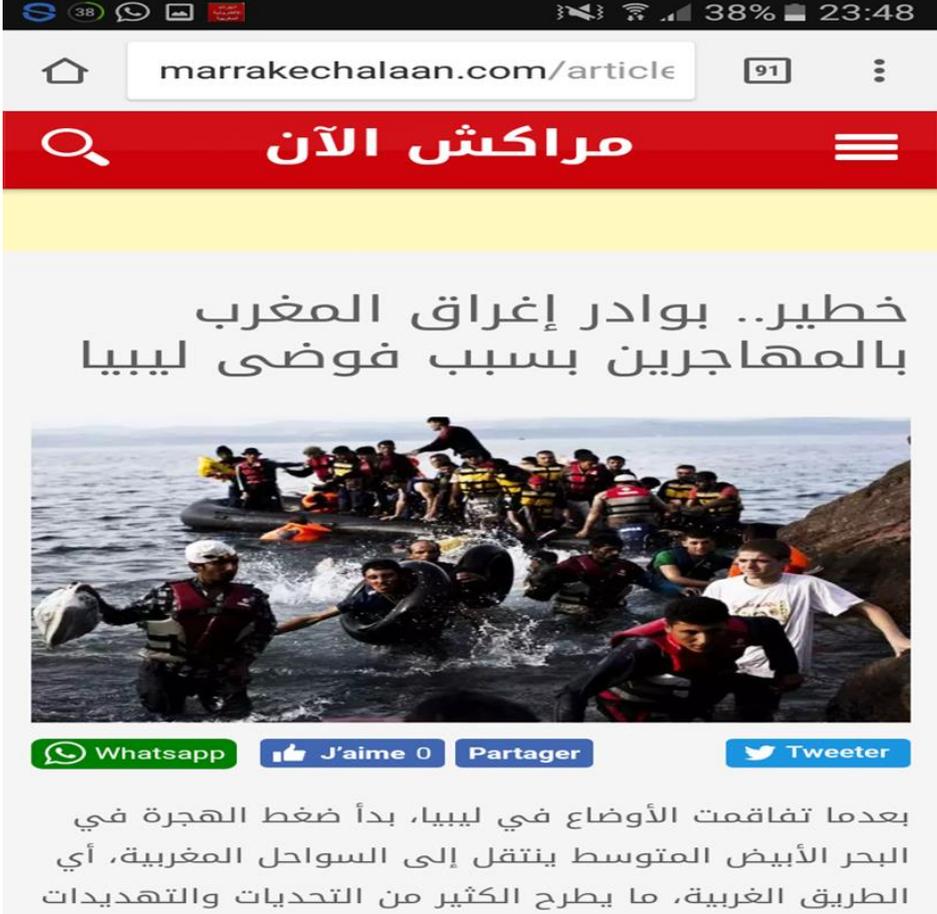
La deuxième carence à noter est le manque d'un background culturel solide et profond concernant le phénomène migratoire. Peu sont ceux qui maîtrisent les questions relatives aux routes migratoires, à son histoire, aux législations, aux institutions nationales et internationales chargées de cette question, etc. Les articles ne comportent pas d'informations d'ordre historique, institutionnel, culturel, géographique, politique ou autres susceptibles de traiter le sujet dans toute sa complexité. La presse se contente souvent de reproduire des discours sans prendre la peine de les analyser ou de les questionner. De fait, on a l'impression que les journalistes se transforment en de simples porte-paroles de leurs sources. C'est également le cas des chiffres officiels ou non-officiels concernant la migration, exploités sans être remis en cause.

La troisième carence est celle relative au manque, voire à l'absence, de références aux textes fondamentaux (Déclaration universelle des droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits civils et politiques), ou à d'autres textes spécifiques (sur les réfugiés, les travailleurs migrants, le racisme et la discrimination, les enfants, la torture...), alors que ces migrants sont souvent victimes de discriminations, de refoulement, de trafics d'êtres humains et de violences. C'est le cas également du corpus législatif national (Loi 02-03 ou le Code pénal). Il faut aussi noter l'absence d'avis de juristes ou d'avocats experts en la matière.

Quatrième carence : c'est l'absence de dimension internationale dans cette couverture. Il y a un manque d'une vision globale de ce phénomène migratoire, qui dépasse pourtant les frontières du Maroc et qui concerne aussi les pays de départ, de transit et de destination. Par conséquent, des couvertures pèchent souvent par leur incapacité à englober la réalité et la complexité des phénomènes migratoires. Ceci d'autant plus que la plupart des articles se limitent et se concentrent sur des lieux symboliques comme Oujda, Mellilia, Sebta ou Tanger. Dernièrement, les regards se sont de plus en plus tournés vers Rabat et Casablanca, notamment depuis le lancement de la première opération de régularisation en 2014.

L'ensemble de ces carences donne lieu à des articles qui ne proposent pas de nouvelles approches ou de nouveaux angles d'attaque, et qui n'apportent pas de nouveaux regards. On a donc souvent l'impression d'être confrontés aux mêmes histoires, aux mêmes sources et

aux mêmes témoignages. Dans tous ces articles, le migrant est en effet soit une victime, soit un coupable, et dans les deux cas, il pose problème.



خطير.. بوادر إغراق المغرب بالمهاجرين بسبب فوضى ليبيا

بعدها تفاقمت الأوضاع في ليبيا، بدأ ضغط الهجرة في البحر الأبيض المتوسط ينتقل إلى السواحل المغربية، أي الطريق الغربية، ما يطرح الكثير من التحديات والتهديدات



تكوين اطر التدريس والاطر الادارية المؤهلة للعمل بالتعليم في المؤسسات الخصوصية  
بداية التسجيل - تكوين الفوج الثالث  
0679.18.07.66 0537.36.80.81  
Côte Cours C.R.M.E.F.  
مرفوض من طرف وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني تحت رقم 14/147

الرئيسية / اجتماعي / سبق بالفيديو: مقتل مغربي على يد 40 إفريقي بفاس  
وهذا رد فعل عائلته

## سبق بالفيديو: مقتل مغربي على يد 40 إفريقي بفاس وهذا رد فعل عائلته

14 مايو، 2017 اجتماعي

جدیدی تیفي - عبد العالي بريك (فاس)

تلاون مغربيا بفاس وهذا رد فعل عائلته



## خطير: الالاف من الافارقة قادمون الى الناظور و المغرب يستنفر الجيش و الدرك الحربي

نشر في أريفيينو يوم 18 - 07 - 2017



جرت اجتماعات رفيعة المستوى جمعت بين  
مسؤولين كبار في الجيش والدرك ومديرية الأمن،

38% 23:44

مملكة بريس

اقرأ قبل حذفه! holcom...

خطير: احتلال مطار محمد الخامس بالدار البيضاء والاستيلاء عليه

الخميس 17 أغسطس 2017 | مملكة بريس / م

عاجل ورد الآن

38% 23:49

شدي

وتيرة جرائم المهاجرين الأفارقة بالمغرب تزداد ارتفاعا وهذا ما وقع بالدار البيضاء ..

الثلاثاء 26 سبتمبر 2017 10:01 صباحاً 1,618 مشاهدة لا تعليق

TWITTER FACEBOOK

WHATSAPP GOOGLE +

إستمع إلى Chada FM

شاشة تفاعلية .. أرقام ومعطيات حول شبكات الاتجار في البشر بالمغرب

أخبار < المغرب  
الخميس 23 مارس 2017 - 12:51

**أفادت الوزارة المكلفة بالمغاربة المقيمين بالخارج وشؤون الهجرة، أن المغرب تمكن منذ سنة 2012 من تفكيك أكثر من 400 شبكة للاتجار في البشر.**

ويذكر ان المغرب تبني صيف العام المنصرم، قانونا لمكافحة الاتجار في البشر، انسجاما مع فصول الدستور المغربي، وتماشيا مع توقيع البلاد على مجموعة من الاتفاقيات الدولية، في مجال محاربة الهجرة غير القانونية وجرائم الاتجار في البشر ورعاية ضحايا هذه الجرائم خاصة الأطفال والنساء.

WhatsApp Facebook Twitter G+ Email SMS Like 2 Dislike 1

تفكيك أكثر من 3 آلاف شبكة  
للاتجار بالبشر في المغرب

تاريخ النشر: 19.03.2017 | GMT 05:16 | أخبار العالم

HUMAN TRAFFICKING

انسخ الرابط

تمكنت السلطات الأمنية المغربية من تفكيك

#### 4. Relation entre médias, xénophobie, discrimination et racisme

Sur la relation entre les médias nationaux, la xénophobie, la discrimination et le racisme, la lecture attentive des discours médiatiques sur les migrants révèle l'absence de parti-pris et de points de vue nationalistes ou xénophobes. En fait, et en règle générale, une partie importante de la presse couvre le phénomène migratoire « sans volonté de nuire » et parfois même, avec les meilleures intentions du monde.

On peut donc avancer, en prenant des précautions, que les médias marocains ne propagent pas de préjugés constitutifs des idéologies racistes ou colonialistes, comme c'est le cas pour bon nombre d'articles, d'enquêtes et de reportages concernant les populations étrangères, immigrées ou descendant d'immigrés publiés dans des médias étrangers. Ceci est également dû à l'absence d'un terrain idéologique propice à la propagation d'idées racistes et à l'inexistence de partis politique d'extrême droite défendant une certaine conception de l'identité nationale. Mais la bonne volonté ne suffit pas puisqu'elle n'empêche pas les bavures, les défaillances ou le manque de professionnalisme. C'est le cas, par exemple, de certains supports médiatiques qui ont pour ligne éditoriale le sensationnalisme et l'exploitation de la peur d'autrui. Ces médias donnent souvent une grande importance à des

sujets qui alimentent la confusion ou les amalgames. L'exemple typique de ce genre de médias est à rechercher du côté de la chaîne web Chouf TV et des quotidiens Assabah et L'Economiste, édités par le groupe Eco-médias.

Les dérives discriminatoires et xénophobes sont également à rechercher du côté des réseaux sociaux dont Facebook et Youtube où des propos « racistes », anonymes ou assumés, envers les Subsahariens en situation régulière ou irrégulière sont librement diffusés et relayés. Sur ces réseaux, les migrants sont régulièrement associés à l'insécurité et la criminalité. L'immigrant subsaharien est souvent présenté comme « dangereux », « sale », « propagateur de maladies » et « trafiquant de drogue ». Les termes « occupation » et « attaque » sont souvent utilisés. Parfois, on évoque même des projets de morcellement du Maroc et de création d'une république de Subsahariens. Ces raccourcis s'appuient souvent sur de fausses informations, illustrées par des images ou des vidéos manipulées, et qui se retrouvent massivement partagées par les internautes.

Pourtant, il faut préciser que les sorties médiatiques discriminatoires, xénophobes et, dans certaines mesures racistes, sont limitées dans le temps et dans l'espace. En fait, il s'agit d'un phénomène purement récent lié à des événements particuliers. Tel est le cas pour l'assassinat du gardien d'un marché de Fès, pour les événements survenus au quartier Boukhalef de Tanger ou pour les derniers événements ayant éclaté à la gare routière d'Oulad Zyane à Casablanca. Souvent, ces posts facebook et ces vidéos diffusées sur Youtube sont le fait de personnes anonymes ou autoproclamées journalistes avides de notoriété ou en recherche de visibilité pour leurs pages Facebook. Mais, il ne s'agit nullement de journalistes professionnels, d'éditorialistes, de commentateurs ou encore de chroniqueurs connus.

Les vidéos et articles diffusés sur les réseaux sociaux se sont affranchis des filtres et des prismes des grands médias. Les réseaux sociaux autorisent une liberté de parole qui échappe à la déontologie et à l'éthique journalistique. Les frontières entre informations et rumeurs y sont perméables et l'autocensure y tient fort peu de place. Pourtant, ces pages facebook et ces chaînes Youtube ont peu d'audience et la fréquence des publications y est irrégulière. En fait, ils ont plus de difficulté à attirer l'attention dans un contexte médiatique marqué par la circulation intense et rapide de l'information.

97 22:56

← Publications 🔍

**Marwane Press**  
3 h • El Jadida • 🌐

اغتصبوا سيدة متزوجة على فراش الزوجية... قطعوا أصابع تاجر... قتلوا حارس ليالي... سرقوا عدة بيوت... اغتصبوا الأطفال المتشردين... تحرشوا بالنساء... عن الأفارقة اتحدث 😞😞 المغاربة خط احمر..... يا افارقة 🤬 أعيدوهم إلى غابتهم في أدغال إفريقيا .



👍 J'aime ➔ Partager

38% 23:45

سم في الاسبوع

**خطير.. بنكيران : الملك يوزع المساعدات على الأفارقة بينما يعيش الشعب المغربي في الإهانة**

18.02.2017



خطير.. بنكيران : الملك يوزع المساعدات على الأفارقة بينما يعيش الشعب المغربي في الإهانة

**JUMIA** 🛒

JUSQU'À -150DHS POUR TOUT PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

-25%	-85%	-55%
MANIX Gel lubr...	Brosse lissante...	Nouveau casqu...



## 5. Conclusion

L'information sur l'immigration au Maroc présente des caractéristiques similaires à celle que l'on constate être diffusée dans d'autres pays du pourtour méditerranéen. Partout, on peut observer l'existence d'une presse non spécialisée qui a du mal à traiter ce sujet dans toute sa complexité et sa profondeur. Un état des lieux qui interpelle aujourd'hui sur le rôle et la responsabilité des journalistes, ainsi que sur le respect de la déontologie et de l'éthique journalistiques. Le véritable problème de la presse marocaine est donc à chercher plutôt dans ce sens. En fait, et comme l'a affirmé le philosophe Alain de Benoist : « en matière d'information, la vérité est qu'il n'y a pas de vérité (absolue). L'information objective n'existe pas : elle est toujours le reflet de la subjectivité de qui la fournit. Il y a seulement des journalistes qui s'efforcent d'être honnêtes, et d'autres qui ne le sont pas. A côté de la « fausse nouvelle » manifeste, relevant d'une véritable désinformation, une nouvelle peut être faussée, tronquée, biaisée. La place qu'on lui donne, la façon dont on rapporte les faits, les titres employés jouent également ». <sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Fake news : « Les grands médias ont toujours été les premiers à relayer les mensonges d'État » selon Alain De Benoist, sur [<https://www.ojim.fr/fake-news-grands-medias-ont-toujours-ete-premiers-a-relayer-mensonges-detat-selon-alain-de-benoist/>]

## Les représentations sociales des migrants subsahariens chez les Marocains

Jamal Elouafa

*Professeur chercheur de Psychologie Clinique et Sociale*

### Résumé :

Les migrants subsahariens ont une image assez négative dans les représentations sociales des marocains. En effet, il n'y a pas encore de politique d'intégration des migrants et des réfugiés au sein du Royaume et les migrants sont souvent rejetés de la société marocaine. Dans cet article, une analyse des représentations sociales des migrants subsahariens a été réalisée à partir d'une analyse terminologique et à partir d'entretiens semi-directifs de cinq jeunes marocains de la région d'Oujda. Les représentations sociales organisent la perception de la réalité des individus au sein d'une société. Elles sont le produit de l'appréhension du réel par les individus, et elles sont socialement construites à partir d'expériences vécues. Elles sont subjectives, propres à chacun et en perpétuelle construction. Dans cet article, est posé la problématique de la représentation des migrants dans la société marocaine. Le terme lui-même doit forcément être questionné. Ce qui revient dans les entretiens à propos des migrants subsahariens, ce sont les notions de « travail », « pauvreté » et « violence ». Les migrants sont vus comme des individus fuyant la pauvreté et les guerres. D'un côté, le migrant peut être perçu comme à la recherche de travail, d'amélioration de ses conditions de vie et de l'autre comme un voleur, un criminel et un concurrent. Même si globalement, il existe des représentations négatives des migrants subsahariens, les citoyens interrogés reconnaissent également qu'il faut intégrer ces populations à la société marocaine.

**Mots clés :** représentations, migrant subsaharien, stéréotypes, racisme ordinaire, population marocaine.

### 1. Introduction

L'immigration est un phénomène qui ne date pas d'hier, et toutes les populations, tous les pays sont concernés, l'histoire de l'humanité étant faite de migrants. De nombreux facteurs expliquent les phénomènes migratoires : études, regroupement familial, réfugiés, travail (Noiriel, 2002).

Depuis le début des années 2000, un nombre important de personnes originaires d'Afrique subsaharienne arrivent au Maroc, le pays étant devenu la dernière étape avant de passer en Europe. Avant de rejoindre le Maroc, ces migrants ont traversé plusieurs pays au cours d'un périple qui peut avoir duré plusieurs années. Le Maroc se constitue en région-frontière de l'espace Schengen. Une fois sur le territoire marocain, les migrants se dirigent vers les villes d'Oujda ou de Taourirt, et de là vers Tanger ou les alentours de Ceuta et Melilla. Une route alternative consiste à se diriger vers la capitale, Rabat. Enfin, le sud marocain est un autre point de passage, cette fois vers les Îles Canaries.

Ils sont devenus visibles, dans toutes les villes du Royaume où ils ont dorénavant leurs quartiers. Ces ressortissants de l'Afrique subsaharienne (les immigrés, les étudiants, les sans-papiers, les commerçants) font l'objet d'un racisme tant ordinaire qu'institutionnel qui s'est aggravé. Le Maroc est aussi devenu depuis quelques années un pays très convoité par les étudiants étrangers de presque tous les horizons. Le fait a été identifié durant la dernière décennie (Berriane, 2009). Le Maroc doit alors composer avec ces nouvelles populations qui font, à l'heure actuelle, intégralement partie de son paysage. Le Maroc compte parmi les premiers pays du Sud à avoir adopté une politique solidaire authentique pour accueillir les migrants subsahariens, selon une approche humaine intégrée, qui protège leurs droits et préserve leur dignité.

Aujourd'hui pays de départ, de transit et d'accueil de migrants et de réfugiés, le Maroc se trouve confronté à une situation complexe et doit relever le défi d'élaborer une politique globale en matière de migration et d'adopter une approche interculturelle pour accompagner ces migrants et ces réfugiés vers une meilleure intégration dans le pays d'accueil. Arrivées à destination, ces familles sont parfois rapidement confrontées à de nombreux défis dans plusieurs domaines auxquels elles ne s'attendaient pas forcément.

La migration internationale contribue plus que jamais à la vie économique, sociale et culturelle, alors que dans les pays d'origine ainsi que pour de nombreux pays du sud, les transferts de migrants constituent une source en devises importante et rivalisent parfois les montants investis dans ces pays en matière d'aide publique au développement.

En raison de la densification des mouvements migratoires du et vers le Maroc, depuis une vingtaine d'années, le Royaume est désormais reconnu comme pays d'immigration et d'émigration (de Wenden, 2013).

Le Maroc opte pour la reconnaissance officielle de l'intégration sociale des sans-papiers résidant sur son territoire. Cette nouvelle donne impose la mise en place d'outils favorisant l'intégration de cette partie de la population, à commencer par l'insertion. Malgré l'implication des migrants dans la communauté marocaine, ils font l'objet d'un rejet très fort dès lors qu'il s'agit de la sphère privée, et les comportements discriminatoires sont nombreux quand il s'agit de logement ou de mariage. De nombreux migrants et leurs familles éprouvent des difficultés à s'intégrer dans une société trop différente de la leur.

On analysera dans cet article, d'après une étude que nous avons faite, la problématique des représentations qui se font les citoyens marocains des migrants subsahariens. Les représentations sociales chez les marocains des migrants subsahariens restent négatives et défavorables selon leurs expériences vécues ou par des événements diffusés par les médias.

Mais malgré cela, la majorité des participants ont exprimé la nécessité d'intégrer ces migrants dans la société marocaine. Car la citoyenneté vient après l'intégration dans la société.

## **2. Migration, immigration et représentation**

### **2.1. Immigration, migration, émigration et exil**

Incontestablement, l'immigration est un terme très souvent utilisé ces derniers temps, par les médias, notamment au Maroc. A l'origine de son usage et de sa répétition croissante par les médias : le débat après la mise en place du Maroc d'une politique migratoire depuis 2013. En revenant au terme lui-même, nous constatons que l'immigration en terme général, met en jeu trois instances fondamentales : le pays d'origine, le pays d'accueil et l'immigré et son entourage. Car « il n'y a pas d'immigration en un lieu sans qu'il y ait eu émigration à partir d'autre lieu ; il n'y a pas de présence quelque part qui ne soit payée d'une absence ailleurs [...] La dénomination même d'immigré renvoie implicitement à celle d'émigré, qui est son corollaire. ». (Sayad, 1998 : 15).

Migration, et donc déplacement de populations, se déroule à la fois dans le temps et dans l'espace. La migration peut être définie comme l'action et l'effet du passage d'un pays à un autre pour s'y établir. « C'est un événement sociologique qui s'inscrit dans un contexte historique et politique. » (Moro, 1997: 79). La migration, dans sa nature, n'est pas un phénomène récent, mais de par son amplitude, elle constitue actuellement, et de manière de plus en plus affirmée, l'un des centres d'attention principaux sur la scène internationale. Certains migrent pour des raisons politiques, juridiques, économiques ou plus personnelles, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie ou pour l'aventure...d'autres viennent travailler temporairement dans un pays mais ont le projet de retourner dans leur pays d'origine ou viennent s'établir dans le nouveau pays de façon permanente.

Émigration, déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un autre pays. L'émigré est celui qui a quitté l'endroit où il se trouvait pour un autre endroit, un autre pays, afin de s'y installer durablement.

Migrer aussi ne signifie pas seulement immigrer dans un pays d'accueil, comme on l'entend la plupart du temps, mais signifie aussi quitter un endroit de manière plus ou moins volontaire. Le migrant est une personne venue d'un autre pays que le Maroc et s'y trouvant de manière permanente ou transitoire. Le migrant, toujours empreint de sa culture et de ses valeurs, voit le plus souvent ses repères altérés dans cette situation et doit faire des efforts pour s'habituer et adhérer s'il le souhaite à la culture du pays dans lequel il vit.

Souvent « el ghorba, l'exil » signifie à la fois le malheur des migrants en pays d'immigration et la possibilité de recréer un statut social plus valorisé dans la société d'origine. Ce paradoxe identitaire de l'émigré est qualifié par Sayad de « démission, renoncement réel ou feint à ses prérogatives, par-delà ses relations avec ses enfants, c'est en réalité tout le problème de l'identité sociale de l'émigré-ici, en tant que père, époux, chef de famille-qui est soulevé. » (Sayad, 1991: 250). Car « L'identité est définie avant tout par la filiation, et la souffrance de l'exil se rapporte d'abord à la famille, plus qu'au pays ou à l'ethnie. » (Aggoun, 2002).

Le concept qui traduit la réalité migratoire dans sa signification phénoménologique, c'est le terme de ex-il (Ex = dehors, il = localité). Le mot exil veut dire être hors- lieu, hors de la localité. Le migrant est un sujet qui est à l'extérieur tout en introjectant les deux lieux, lieu

initial d'attache et lieu d'accueil, dans son psychisme... L'exil implique donc « l'idée d'un lieu privilégié parmi tous, d'un lieu idéal et sans pareil. » (Linhartová, 1994 :128). Néanmoins, si l'exil subi et l'exil volontaire génèrent deux appréhensions différentes du lieu de départ et du lieu d'arrivée, tous deux sont porteurs d'une réalité commune : « pour qu'il y ait exil, il faut qu'il y ait déplacement, transfert dans un autre groupe social, et par conséquent, échange, confrontation. » (Ségard, 1986 : 293). Donc nous pouvons définir l'exil soit comme la situation d'une personne qui a été expulsée de son pays d'origine, soit celle d'une personne qui a quitté volontairement l'endroit où elle vivait.

Pour Tobie Nathan et Marie- Rose Moro migrer, c'est « perdre l'enveloppe de lieu, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique. » (Moro, 1989 :729). L'exil est une rupture, pour de nombreux auteurs « la migration constitue une véritable crise identitaire, une restructuration complète du Moi. » (Devereux, 1967 :101).

Cette notion de « distance », indissociable du terme d'exil, est d'autant plus importante qu'elle est axée sur ce que Senghor appelle la bipolarité de la « véritable culture » qui se vit à travers l'exil. Celle-ci est à la fois « enracinement et déracinement ». « Enracinement au plus profond de la terre natale : dans son héritage spirituel. Mais déracinement : ouverture (...) aux rapports féconds des civilisations étrangères. » (Senghor, 1993 : 295).

Le phénomène migratoire est toujours et avant tout le produit d'une relation de domination. « Ce qui constitue le phénomène migratoire comme fait social sont les deux termes du processus, à savoir l'émigration-immigration. Le phénomène migratoire ainsi défini comporte donc des enjeux aussi bien dans les sociétés de départ, productrices d'émigrés, que dans les sociétés dites d'accueil, productrices d'immigrés. » (Sayad, 1991).

## **2.2. Étranger, Immigré**

La population étrangère est définie en fonction du seul critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. La nationalité n'est pas une caractéristique permanente. Au cours de sa vie, un étranger peut acquérir la nationalité française et ainsi ne plus faire partie de la population étrangère. La confusion existe quand il s'agit de définir les concepts étrangers et immigrés. Ces deux concepts ont-ils la même

signification ? En effet, « l'étranger n'est alors plus seulement le migrant qui n'est pas du « coin » mais celui venant d'un autre pays : la France jusque-là encore très rurale connaît alors une industrialisation qui nécessite donc une immigration. » Au total, ces notions « d'étranger » et « d'immigré » sont donc relatives dans le temps et dans l'espace. » (Taïb, 1998: 9).

Mais Paul Ricoeur donne une autre définition de l'étranger : « l'étranger est celui qui n'est pas de chez nous, qui n'est pas l'un des nôtres. Mais rien n'est dit sur ce qu'est l'étranger pour lui-même-chez lui. Et c'est une farce de dire : « j'aime les étrangers...chez eux ! Car, justement, on ne sait rien sur eux à partir de la simple définition du national » (Ricoeur, 1998: 96). En plus « La dénomination d'étranger, renvoie au racisme, aux banlieues, aux travailleurs clandestins, à l'islam, aux travailleurs immigrés et même aux harkis... » (Abdellah-Preteille, 1992: 20).

La notion « d'immigré » est liée à la différence. Pour M. Tribalat (1996) « Parfois on parlera même d'immigration pour un immigré récent qui, souvent, ne sait pas encore s'il restera. » La notion d'immigré est liée au lieu de naissance, caractéristique invariable. Ajoutons à cela, que « La notion d'immigré est historiquement et sociologiquement dépassée, elle fonctionne comme un stigmate qui permet de désigner, de catégoriser et donc d'assigner une place aux individus et aux groupes. » (Abdellah-Preteille, 1992 : 20).

Être étranger n'est pas un simple statut, une situation administrative, c'est aussi un état d'esprit. Se sentir accueilli, compris, permet d'échapper au sentiment d'éloignement, d'incompréhension, d'hostilité qu'on ressent qu'on vit loin de son pays. C'est l'enjeu de la médiation interculturelle.

### **2.3. Représentation et représentation sociale**

Le terme de représentation est utilisé en psychologie sociale pour définir les formes de connaissances du « sens commun » du public, autrement dit le discours spontané puisé dans la quotidienneté. Ce sont les idées que les gens se font sur les phénomènes, sur les contenus de la réalité. Ces idées, ces représentations fonctionnent comme des mini-théories, comme des modèles. Elles organisent et structurent la perception de la réalité. Elles préparent l'attitude des sujets face à cette réalité.

C'est Emile Durkheim qui le premier a évoqué la notion de représentations qu'il appelait "collectives" à travers l'étude des religions et des mythes. Pour ce sociologue, « les premiers systèmes de représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même sont d'origine religieuse. » (Durkheim, 1991). Il distingue les représentations collectives des représentations individuelles.

C'est avec le psychologue Serge Moscovici que le concept de représentation sociale s'élabore véritablement. Il a introduit ce concept en psychologie sociale. Dans son ouvrage « La psychanalyse, son image et son public », il s'attache à montrer « comment une nouvelle théorie scientifique ou politique est diffusée dans une culture donnée, comment elle est transformée au cours de ce processus et comment elle change à son tour la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent. » (Moscovici, 1976).

Selon Abric « la représentation est le produit et le processus d'une activité mentale par lequel un individu ou un groupe constitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. » (Abric, 1997).

Pour Jodelet, « la représentation est un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation. » (Jodelet, 1989 : 188). Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social.

Ces différentes définitions contiennent des mots clé qui permettent d'approcher la notion de représentation : sujet et objet, image, figure, symbole, signe, perception et action. Le sujet peut être un individu ou un groupe social. L'objet aussi « peut être aussi bien une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. ; il peut être aussi bien réel qu'imaginaire ou mythique, mais il est toujours requis. » (Jodelet, 1989 : 37).

Placées à la frontière du psychologique et du social, les représentations sociales permettent aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci. S.Moscovici (1961) définit la représentation sociale comme un « univers d'opinions ». R.Kaess a ajouté à cette définition le terme de « croyances, entendues comme l'organisation

durable de perception et de connaissances relatives à un certain aspect du monde de l'individu.» (Kaes, 1968 : 31-32).

Ainsi les représentations sociales qui se construisent à travers la socialisation sont partagées par le groupe et, pour faire un lien avec la section précédente, il est possible de dire que les individus, répondant à un besoin de consonance cognitive, sont amenés à utiliser des informations déjà disponibles dans le groupe, qui corroboreraient leurs pensées et leurs dires, et rétabliraient ainsi rapidement l'équilibre entre leurs cognitions.

La représentation sociale doit être abordée comme le produit et le processus d'une élaboration psychologique et sociale du réel. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Elle est socialement élaborée et partagée car elle se constitue à partir de nos expériences, mais aussi des informations, savoirs, modèles de pensée que nous recevons et transmettons par la tradition, l'éducation et la communication. Elle concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel. Toute représentation sociale est représentation de quelque chose ou de quelqu'un, du sujet qui intervient dans le monde qu'il perçoit.

Cette intervention donne à la représentation sociale sa spécificité par rapport aux autres productions mentales sociales : idéologies ou sciences. La construction mentale opérée est certes tributaire des propriétés cognitives dont le sujet dispose pour traiter les informations qui lui parviennent, mais elle s'étaye aussi sur la dynamique psychique de ce dernier dans la mesure où il projette des significations qui lui sont propres. Elle tire aussi parti du bagage culturel (arrière fonds de connaissances, habitudes, valeurs...) que le sujet tient de son milieu d'appartenance et des représentations et ce qu'elles symbolisent, décalages dus à des déformations, omissions ou ajouts de significations. « Les représentations sociales décrivent, expliquent et prescrivent. Elles fournissent un mode d'emploi pour interpréter la réalité, maîtriser notre environnement et nous conduire en société. » (Jodelet, 1989). La représentation sociale, comporte également un caractère signifiant. Elle signifie toujours quelque chose à quelqu'un et fait apparaître quelque chose de celui qui la livre, la part d'interprétation, comme dans le cas de l'acteur.

De plus, la représentation n'est pas un reflet du monde extérieur, il y a toujours une part d'activité de construction et de reconstruction dans l'acte de la représentation. Les processus de représentations se produisent dans l'interaction et la communication avec les autres.

### 3. Méthodologie

Notre échantillon se compose de cinq jeunes marocains de la région orientale de Oujda et de Berkane (deux filles et trois garçons âgés de 20 à 35 ans). Nous avons pris en considération la région de l'Est du Maroc étant donné le flux important de migrants subsahariens qui traversent l'Algérie pour passer un certain temps dans la région Oujda, Ahfih, Berkane...etc. Ils travaillent rarement mais demandent de la charité et parfois volent selon les témoignages de la population que nous avons rencontrée.

Notre dispositif de recherche se définit par l'association de plusieurs entretiens semi-directifs. Les données ont été traitées par l'analyse de contenu et l'analyse thématique parce qu'il s'agit du moyen le plus approprié pour analyser ce type d'entretien.

L'analyse de contenu est « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. » (Berelson, 1952).

Nous choisissons d'utiliser aussi l'analyse thématique en tant que celle-ci « consiste à l'isoler des thèmes dans un texte afin de le ramener à des propositions utilisables d'une part, et à permettre sa comparaison avec d'autres textes traités de la même façon d'autre. » (Ghiglione et Matalon, 1995 :185). Nous avons effectué une série de tris des résultats pour chaque variable de l'ensemble de l'échantillon étudié avant de passer à l'analyse des données.

### 4. Résultats

#### 4.1. Les caractéristiques des migrants subsahariens chez les marocains

Il y a plusieurs caractéristiques négatives et positives qui identifient le migrant subsaharien pour le citoyen marocain. Tout d'abord, c'est un homme noir provenant des pays du sud Sahara et surtout des pays connus pour leur pauvreté et par les guerres et les conflits internes. Selon eux ce migrant est ré pour sa violence et sa confrontation avec l'autre, par les maladies, il est aussi connu pour des actes criminels comme la vente des

drogues et le vol des propriétés personnels des citoyens. Il est connu aussi pour l'occupation non autorisée des locaux et des magasins résidentiels et commerciaux sans payer de taxe et de prix de loyer réglementaire. Pour eux ce sont des points noirs de la souffrance des citoyens marocains et un déséquilibre pour la société marocaine surtout au niveau des principes et des convictions religieuses, culturelles et sociales, car le migrant musulman trouve de l'aide et de la sympathie de la part des marocains.

Cependant ils rencontrent un obstacle en termes d'intégration dans la société marocaine.

Mais il est aussi connu pour sa volonté de travailler et de gagner sa vie avec un travail physique et dans des conditions du travail très précaires. Pour certaines personnes nous sommes tous égaux, ce sont des êtres humains qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie, et il est possible de vivre ensemble dans la société marocaine. Un jeune déclare que « les migrants subsahariens sont des gens comme tout le reste du peuple marocains, ils ont quitté leurs pays pour vivent dans de meilleurs conditions », (Ben youness). « Pour moi le migrant subsaharien est un être humain comme nous et chacun a le droit de vivre, d'avoir des droits en tant qu'être humain, même s'il y a des différences sociales et économiques dans notre pays ». (Jihane). Le migrant subsaharien considère l'Europe comme un paradis, il imagine que la vie serait facile. Cette catégorie de personnes accepte donc l'aventure dans le seul souci de réussir malgré les difficultés qu'elle rencontre une fois au Maroc.

#### **4.2. Les représentations sociales des migrants subsahariens chez les marocains**

Les entretiens montrent que les marocains se représentent le migrant africain/ subsaharien comme un sujet, qui cherche du travail, mais nous ramène de la criminalité, le mensonge, le vol, la violence et engendre plus de pauvreté. Pour eux, ce sont des voleurs qui s'accaparent les propriétés et sont là pour voler avant de fuir vers l'Europe. Ce sont des transmigrants qui font face aux difficultés de la vie quotidienne au Maroc.

Ce sont aussi des trafiquants des drogues, ils vendent des portables volés et prétendent qu'ils sont de qualité, sans payer de taxe à l'état.

Pour certaines personnes, ils ont des voix lancinantes, et leur santé constitue une menace pour les marocains, parce qu'ils peuvent les transmettre des virus et des maladies graves.

Mais ce sont aussi une menace sur le marché du travail, car les marocains trouvent moins en moins du travail, et les migrants acceptent facilement de travailler dans des emplois précaires avec des salaires précaires.

Ainsi le citoyen marocain a des représentations négatives de ce migrant. Car le citoyen marocain se trouve face à une situation difficile qui menace ses conditions de vie. Ces comportements peuvent conduire à des conséquences graves, surtout au niveau de la relation du citoyen marocain avec le migrant subsaharien qui le voit comme un concurrent qui menace ses conditions de vie.

Les jeunes se montrent plus sensibles au phénomène de la discrimination. « Les marocains oublient qu'ils appartiennent à l'Afrique, ils ont des représentations de ce migrant négatives, à cause de leur couleur de peau, de leur pauvreté, c'est pour cela que certaines personnes ont ces idées racistes. Mais il faut donner à ce migrant tous ses droits comme tout être humain dans ce monde » (Jihane).

Un jeune nous dit « déjà, nous avons des problèmes de pauvreté et de chômage et leur présence amène beaucoup plus de problèmes » (Mohamed). Un autre a déclaré que « le citoyen marocain se trouve incapable de fonder une famille à cause de la crise économique qui touche le pays. Ces migrants menacent l'existence de la société marocaine qui connaît un faible taux de fécondité » (Abdlekader), « notre société souffre déjà du problème du chômage et le manque du travail, elle souffre de problèmes sociaux et économiques, il faut trouver des solutions pour les chômeurs ». (Fatima). C'est pourquoi nous pouvons comprendre certains actes de vengeance vis-à-vis des migrants subsahariens dans cette région.

Certains jeunes pensent que ce phénomène migratoire est un problème temporaire, parce que tôt ou tard soient ils retourneront dans leurs pays d'origine soit ils arriveront à passer en Europe. Il s'agit donc d'un problème éphémère. Pour eux ces migrants quittent leur pays à cause de la guerre, de la violence, de la famine et pour travailler et gagner leur pain.

D'autres pensent qu'ils ont eux aussi le droit de vivre et de travailler et dépasser leurs problèmes de pauvreté. La majorité des participants ont exprimé la nécessité de l'intégration de ces migrants au sein de la société marocaine dans plusieurs domaines, même si leurs propos sont contradictoires. Car selon ces marocains, ce migrant ne présente pas de danger

pour la société marocaine, comme la déclaration d'une personne « je ne crois pas qu'il présente un danger pour l'avenir dans notre pays, je comprends leur souffrance et je refuse toute action de racisme contre eux » (Jihane).

L'influence positive réside dans le fait que les marocains auraient la possibilité de connaître d'autres cultures africaines qui pourraient leur apporter de la richesse culturelle.

On pourrait très bien conclure que les représentations sociales dans l'esprit des Marocains à la région de l'Est portent en elles un contenu négatif qui rejette en général la présence des migrants subsahariens chez eux. Ces représentations se basent sur leurs expériences vécues ou par des événements entendus.

#### **4.3. Discussions des résultats**

Pour les citoyens marocains rencontrés, les subsahariens quittent leurs pays pour fuir les guerres, la pauvreté et pour travailler et améliorer leurs conditions de vie, ils cherchent toujours du travail pour vivre dans cette société. Car un immigré est une force de travail provisoire, temporaire ou en transit, c'est le travail qui fait naître l'immigré et le fait être (Vaillant, 2001 : 41). Les marocains se représentent le migrant subsaharien comme un sujet qui cherche du travail comme les autres marocains qui vivent à l'étranger, mais en même temps c'est un menteur, un délinquant, et participe à l'augmentation de la pauvreté dans ce pays. Ainsi, ces populations sont à la fois plus touchées par le chômage et travaillent dans des emplois précaires. Car l'économie africaine est en crise chronique. L'Afrique noire est mal partie, les racines du mal développement n'ont pas été extirpées (Dumont, 1962).

Il faut savoir que les marocains et les subsahariens appartiennent au même monde, celui des pays pauvres et subissent donc les mêmes contraintes et les mêmes souffrances.

Cette minorité présente une menace pour la population marocaine, surtout dans le domaine du travail et de la religion. Par contre, l'incapacité d'intégration sociale surtout au niveau religieux et culturel confirme le contenu négatif porté vis-à-vis de la population minoritaire des migrants subsahariens.

Or, c'est l'intégration des populations migrantes qui est en jeu, ce qui légitime le recours à d'autres modes d'intervention menés par des individus expérimentés et conscients des réalités du terrain (Roques, 1998).

Mais en général les représentations sociales chez les marocains dans cette région portent en elles un contenu négatif qui rejette la présence des migrants subsahariens. C'est un résultat final et bien entendu discutable. Toutefois il leur semble que les marocains aurait la possibilité de connaître d'autres cultures subsahariennes qui pourraient apporter une richesse multiculturelle.

En conclusion le citoyen marocain construit des représentations sur le migrant subsaharien à travers ses interactions avec ce migrant, à travers les médias et à travers les rumeurs. Ses connaissances deviennent des significations partagées chez les citoyens de cette région. Même s'il y a des représentations et des stéréotypes négatifs sur cette population, les citoyens marocains de cette région pensent qu'il faut intégrer cette population au sein de notre société, car ils ont le droit de vivre en dignité. Il ne faut pas oublier que les solidarités sont présentes pour aider ces migrants dans les quartiers populaires et même dans les rues. Car les marocains sont aussi solidaires, accueillants et agréables.

Mais malgré cela, la majorité des participants ont exprimé la nécessité d'intégrer ces migrants dans la société marocaine. Car la citoyenneté vient après l'intégration dans la société. Le Maroc perçoit l'immigration en tant qu'opportunité pour le migrant et le pays et non comme menace économique, culturelle et sociale. En plus de cela, les migrations internationales occupent une place considérable, particulière car elles favorisent le contact et les échanges entre les cultures et les sociétés humaines.

**Bibliographie :**

- Abdellah-Preteceille, M. (1992). *Quelle école pour quelle intégration*. Paris : Editions Hachette.
- Abric, J-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: PUF. Deuxième édition 1997.
- Berelson, B. (1952). *Content Analysis in Communication Research*. New York, Illinois University Press.
- Berriane, J, (2009). « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », in *Méditerranée*, n°113, p.147-150.

- De Wenden, C. W. (2013). « Migrations en Méditerranée, une nouvelle donne », *Confluences Méditerranée* 2013/4, n° 87, p. 19-30.
- Dumont, René. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*. Seuil. Paris.
- Durkheim, E (1991). *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*. Paris: Le livre de poche.
- Ghiglione, P., Matalon, B., Bacri, N. (1995). *Les Dires analysés : l'analyse propositionnelle du discours*, Presses Universitaires de Vincennes.
- Jodelet, D. (1991). *Représentations sociales : un domaine en expansion*. In D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (pp.31-61), Paris : PUF.
- Jodelet, Denise. (1989). *Les représentations sociales, Sociologie d'aujourd'hui*. Paris : P.U.F.
- Kaes. R.(1968). *Images de la culture chez les ouvriers français*. Paris. Éd. Cujas.
- Linhartová, V. (1994). *Pour une ontologie de l'exil*, *L'Atelier du roman*, n°2, Paris, Arles, mai 1994.
- Moro, M.-R. (1997). « De l'exil à l'errance. Cliniques ethnopsychiatrique », in J.Am, *Errances*, Toulouse, Eres.
- Moro, M.R., Nathan, T.(1989). *Le bébé et son univers culturel*. In : Lebovici S et Weil-Halpen F. *Psychopathologie du bébé*. PUF, Paris: 728-735.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, P.U.F.Deuxième édition 1976.
- Noiriel,G. (2002). *Atlas de l'immigration, Autrement*, Paris.
- Ricoeur, P et al. (1998). *L'immigration défis et richesses/semaines sociales de France 1997*, Editeur(s) Paris : Bayard : Editions Centurion, 239pages.
- Roques, M. 1998. « Concilier les aspirations des étrangers et les exigences de l'administration », *Lien social*, n°455.
- Sayad, A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Ed, de Boek-Wesmael, Belgique.
- Sayad.A. 1998. *Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré* », in *Migration Société*, n°57, mai -juin, (pp.9-45).

- Senghor, L.- S. (1993). *Liberté 5, le dialogue des cultures*, Ed Seuil.
- Taïb, E. (1998). *Immigrés l'effet génération. Rejet. Assimilation ; Intégration. D'hier à aujourd'hui*. Les éditions ouvrières, Paris.
- Tribalat, M. (1996). *De l'immigration à l'assimilation : enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Michèle Tribalat, avec la participation de Patrick Simon et Benoit Riandey, Paris, La Découverte.
- Vaillant, E. (2001). *L'immigration*, Edition Milan, Toulouse.

## Una reflexión sobre la terminología usada en el tema de las migraciones.

Ivone Puig Artigas

Dr. en Anthropologie Sociale et Culturelle, Université Autonome de Barcelone

### Résumé détaillé en français :

Les termes pour parler de migration sont multiples mais ils ne sont ni neutres ni innocents. Malgenisi et Giménez insiste à ce sujet sur la charge symbolique du langage qui « construit des images, des perceptions et des définitions du monde, esquissant ainsi des réalités diverses ». La terminologie est un instrument idéologique puissant. C'est pourquoi il est important de réfléchir sérieusement à l'emploi de certains termes pour parler de migration et de s'interroger sur leur pertinence.

Español	العربية	French	English
Migrar	هاجر	Migrer	To migrate
Inmigrar		Immigrer	To immigrate
Emigrar		Émigrer	To emigrate
Migrante	المهاجر	Migrant	Migrant
Inmigrante		Immigrant/e	Immigrant
Emigrante		Émigrant/e	Emigrant

	المهاجرة		
		Immigré/e	Immigrant
Emigrado/a		Émigré/e	Émigré
Migración	الهجرة	Migration	Migration
Inmigración		Immigration	Immigration
Emigración		Émigration	Emigration

L'arabe est une langue plus synthétique en matière d'immigration que ne le sont les langues latines, comme on peut le voir sur ce tableau. C'est pourquoi l'article s'intéresse davantage à la terminologie de l'espagnole et du français, plus vaste mais aussi plus connotée.

### 1. Migrants/ Immigrants/ Emigrants

Le migrant serait ici le terme générique utilisé pour parler aussi bien des émigrants que des immigrants. Les émigrants sont ceux qui quittent leur pays, les immigrants ceux qui arrivent dans un pays qui n'est pas le leur. Ainsi un marocain partant vivre en Espagne est un émigrant pour le Maroc et un immigrant pour l'Espagne. Ces termes sont souvent les plus communs. Ils désignent une personne qui est en train de réaliser un projet migratoire, d'où l'emploi du participe présent. Il est cependant utilisé, à tort, pour désigner toute personne originaire d'un pays étranger. L'Organisation International pour le Migrations (OIM) différencie les migrations de long terme, lorsque l'étranger reste dans un pays plus d'un an et celles de court terme. Cependant, tant la migration de court terme implique bien l'idée de mouvement, tant la migration de long terme évoque une idée de permanence pour laquelle on ne peut parler de « migrant ». On préférera alors le terme de « migré » ou d'« immigré ». Cette persistance de l'emploi des participes présents démontre toutefois le refus des natifs d'accepter l'installation définitive des « migrés » sur ce qu'ils considèrent comme étant leur terre. Les appeler des immigrés revient alors à les reconnaître comme membre à part entière de notre société.

## 2. Illégaux / Irréguliers / Sans papiers / Clandestins

Ces termes se rapportent aux personnes migrantes ou migrées qui ne possèdent pas les documents requis pour demeurer dans leur pays de destination. Ils instaurent une dichotomie légal/illégal qui tend à faire penser qu'une partie des migrants sont des délinquants. Qui plus est, il s'agit ici de réduire l'identité d'une personne à sa possession ou non de documents d'identité. Il serait donc plus correct de parler de « migrants en situation irrégulière ».

## 3. Pays riches / Pays pauvres.

On parle souvent de pays pauvres, sous-développés, en voie de développement, ou encore de Tiers Monde, faisant de ses adjectifs l'essence même des pays. Or les pays ne sont ni riches ni pauvres par nature. Les pays pauvres sont souvent riches en matières premières et ont été de ce fait colonisés par le passé. Ils seraient alors plus juste de parler de « pays appauvris » et de « pays enrichis »

## 4. Transmigrant

Le transmigrant est une personne qui, ayant réalisé son projet migratoire ou étant en train de le réaliser, circule périodiquement et régulièrement entre plusieurs espaces parmi lesquels peut être compris son lieu d'origine. Encore une fois, le participe présent est une erreur, d'autant plus pour cette personne dont la caractéristique est justement le mouvement.

**Mots-clés:** terminología, migrantes, inmigrantes, ilegales, irregulares, transmigrantes

## 1. Introducción

*“En la ciudad nadie debería ser considerado un intruso, básicamente porque no hay nadie que no lo sea. Todos somos inmigrantes, o hijos, o nietos de inmigrantes, todos vinimos de fuera en algún momento”*<sup>17</sup>. Manel Delgado (1998:32)

Como en la mayoría de los campos de estudio, la terminología que hace referencia al tema de las migraciones forma un corpus que periódicamente debe ser revisado y sometido a reflexión por parte de los estudiosos del tema. A este respecto, existen glosarios y guías terminológicas que tienen el doble objetivo de aclarar determinados conceptos ambiguos y

---

<sup>17</sup>En catalán, la lengua original del texto: *“a la ciutat ningú no hauria de ser considerat intrús, bàsicament perquè no hi ha ningú que no ho sigui. Tothom és immigrant, o fill, o nét d'immigrants, tothom va venir de fora alguna vegada”*. Delgado (1998:32)

de unificar o acordar el uso de unos en detrimento de otros que van quedando descalificados u obsoletos.

Ciertamente, algunos de los vocablos referentes a las migraciones y a los migrantes, resultan difíciles de traducir de un idioma a otro, mientras que otros conceptos parecen haber sido sometidos a una seria reflexión en determinadas lenguas y no en otras.

Por otro lado, es conveniente no perder de vista la importancia en la elección de los términos. Las palabras no son neutras ni inocentes. En absoluto. Hay factores no lingüísticos, tal como señala el doctor Strubell<sup>18</sup> (2015), que hacen que escojamos un término y no otro para hablar o para denominar determinada cosa o fenómeno. Ya se trate de factores económicos, ideológicos, sociales o políticos, el uso de un término a menudo, más que explicar una realidad, la cambia o la construye, pudiendo incluso tergiversarla. Margarida Sanjaume (2015), directora del Servicio de Asesoramiento Lingüístico del Parlamento de Catalunya, hablará de “escoger términos para transformar realidades” y recuerda que tras la selección léxica puede ocultarse la intención de visibilizar positiva o negativamente grupos, hechos o fenómenos.

También Malgesini y Giménez aluden a la carga simbólica del lenguaje que “construye imágenes, percepciones y definiciones de los otros, dibujando así distintas realidades” (2000:261).

Partiendo de dicha idea, esta ponencia pretende incidir en algunos términos usados en español (y en otras lenguas) que, por una u otra razón, presentan alguna complejidad o son, desde mi punto de vista, erróneamente empleados. Teniendo en cuenta que, tal como acabo de señalar, la terminología no es neutra y que, muy a menudo, es utilizada como un poderoso instrumento ideológico, se hace pertinente y necesario el análisis detenido y cuidadoso del léxico que usamos para designar a las personas, y muy especialmente a las que se hallan en situaciones delicadas y/o desfavorecidas.

Hay que tener también en cuenta que, mientras que algunas lenguas resultan muy sintéticas en lo que se refiere a la terminología sobre migraciones (el caso de la lengua árabe), otras

---

<sup>18</sup> El doctor Miquel Strubell es exdirector de la Cátedra de Multilingüismo de la Universitat Oberta de Catalunya (UOC).

cuentan con un repertorio léxico muy extenso o se muestran más permeables a la adopción de neologismos.

Puntualizar antes que nada que esta ponencia se basa en la definición de “migración” que hace la Organización Internacional para las Migraciones (IOM)<sup>19</sup> y que es la que sigue:

*“Movimiento de población hacia el territorio de otro Estado o dentro del mismo que abarca todo movimiento de personas sea cual fuere su tamaño, su composición o sus causas; incluye migración de refugiados, personas desplazadas, personas desarraigadas, migrantes económicos”.*(2006:38)

## **2. Migrantes/ Inmigrantes/ Emigrantes**

En el caso que nos ocupa, algunos de los vocablos susceptibles de falta de neutralidad y que deberíamos someter a análisis, son conceptos tan comunes como el de “migrante” (“inmigrante”/“emigrante”) que, teniendo su significado y sentido —el de una persona que está llevando a cabo un proyecto migratorio—, se convierte en boca de la mayoría en un vocablo genérico que designa a cualquier persona originaria de un país extranjero, lleve el tiempo que lleve en el país de destino o incluso habiendo nacido en aquel. Así, un marroquí en España es, por sistema, un “migrante”.

La Organización Internacional para las migraciones (IOM) limita el tiempo a partir del cual una persona deja de ser considerada como “transeúnte” (una persona que está de paso) para pasar a ser etiquetada como “migrante” y distingue entre “migrantes de largo plazo” y “migrantes de corto plazo”. Así, mientras que las primeras serían aquellas personas que llevan un tiempo superior a un año residiendo en destino, los de “cortoplazo” serían los migrantes que llevan únicamente entre tres meses y un año. E incide en su glosario en el hecho de que quedan excluidas de estas categorías aquellas personas que se trasladan con fines claramente recreativos, de vacaciones, de visita a familiares o amigos, de negocios o por tratamientos médicos. (2006:41-42)

---

<sup>19</sup>*Glosario sobre Migración* (2006). Editado por IOM (Organización Internacional Para las Migraciones). Publicación nº 7, col. Derecho Internacional sobre Migración. Documento en línea: [www.iom.int]

Aunque aquí cabría hablar y diferenciar entre inmigrantes, emigrantes, transmigrantes, hijos de migrantes, etc., y hay que insistir en que todavía el uso de estos términos por parte de la ciudadanía y a menudo de la prensa y medios de comunicación en general, resultan confusos y mal utilizados, me limitaré a apuntar el uso incorrecto y absurdo del participio activo del verbo “migrar” cuando se trata de designar a esos “migrantes de largo plazo” de los que habla la IOM, o sea a todas aquellas personas que, habiendo migrado en algún momento de su vida, han superado ya sobradamente su proceso de adaptación a la sociedad de acogida, que se hallan completamente instaladas en destino y que pueden considerar consolidado su proyecto migratorio, como es el caso de buena parte de la comunidad migrada de Europa.

Recordemos que el participio activo es una forma verbal que señala que la acción en cuestión está siendo realizada en el momento al cual se refiere el discurso. Mientras que el participio pasivo indica una acción pasada o inmediatamente pasada.

Así, el uso del participio activo del verbo “migrar” da a entender que la persona referida está de paso en el país de migración, puesto que todavía no ha finalizado su viaje. Si, en vez de dicha forma verbal, usamos el participio pasivo del mismo verbo, nos estaremos refiriendo a una persona que migró en algún momento pero que ya no lo está haciendo, aportando así, aunque sea de forma simbólica, un mayor estatus a la persona referida; estatus que sugiere integración, aculturación y consolidación, entre otros atributos a saber, y la diferenciaríamos de un/a extranjero/a recién llegado/a.

Los dos conceptos “migrante” (en participio activo) y “migrado” (en participio pasivo) deben coexistir, por supuesto, y compitiendo, además, y cuando sea oportuno, con otros términos como el de “transmigrante” (término al que me referiré posteriormente), pero, claro está, cada uno de ellos en relación al caso que corresponda.

Entendiéndose así por un/a Migrante (emigrante o inmigrante) aquella persona que se halla en trance, ya sea organizando su viaje, llevándolo a cabo o iniciando su asentamiento en el espacio de destino. Mientras que una persona Migrada (emigrada o inmigrada) sería aquella que ya llevó a cabo su proceso migratorio y que se halla, finalmente, acomodada en destino, pasando a ser considerada como un/a ciudadano/a más del país o espacio en cuestión. Dejemos descansar, por favor, a las personas que, en muchos casos, llevan más tiempo viviendo en el país de destino que el que pasaron en origen. Y un primer gesto sería el de

dejar de etiquetarlas de una vez por todas como “inmigrantes” y pasar a denominarlas, siempre que por algún motivo sea necesario diferenciarlas del resto de la ciudadanía, como personas “migradas” o “inmigradas”.

Con la tradicional y, según creo y defiendo, errónea forma de denominar a los migrados, nos topamos con aquello que apunta el antropólogo Manuel Delgado refiriéndose a los migrados internos españoles (traduzco del catalán):

*“El inmigrante es aquel que, como todos, ha recalado en la ciudad después de un viaje, pero que, al hacerlo, no ha perdido su condición de viajero en tránsito, sino que ha sido obligado a conservarla perpetuamente”*<sup>20</sup>. (1998:33)

Veamos que dicen algunos de los diccionarios consultados, a modo de simple comparativa:

El glosario de términos sobre migración del IOM define “migración” como el término genérico de inmigración/emigración. Y, por lo tanto, “migrante” sería el genérico de inmigrante/emigrante. Dicho glosario, en ningún caso hace referencia al término “migrados” (inmigrados, emigrados).

El DEL (Diccionario de la Lengua Española) de la Real Academia, tampoco hace referencia a las palabras “migrado” ni “inmigrado”, pero sí al término “emigrado”.

Mientras que el *Dictionnaire Larousse de la Langue Française*, define “inmigrado” y “emigrado”, omitiendo “migrado”, el *Collins English Dictionary* omite “migrado” e “inmigrado”, refiriéndose únicamente a los “emigrados”.

El caso de la lengua árabe, en relación a las lenguas citadas, es un caso particular y sintético en extremo, puesto que, si no estoy equivocada, utiliza un único verbo para referirse al acto de trasladarse de un espacio de residencia a otro indistintamente de la dirección, equivaliendo el verbo *هاجر* al verbo “migrar”. Para referirse a la persona que realiza dicha acción, la palabra *المهاجر/ة*, es utilizada, como en el resto de lenguas analizadas, en la forma del participio activo para referirse a cualquier persona que migró en algún momento. Lo resumo en el siguiente cuadro:

---

<sup>20</sup> *“L’immigrant és aquell que, com tothom, ha recalat a la ciutat després d’un viatge, però que, en fer-ho, no ha perdut la seva condició de viatger en trànsit, sinó que ha estat obligat a conservar-la perpètuament”*. (1998:33)

Terminología sobre migración<sup>21</sup>:

	<b>Español</b>	العربية	<b>French</b>	<b>English</b>
Migrar	Migrar	هاجر	Migrer	To migrate
Inmigrar	Inmigrar		Immigrer	To immigrate
Emigrar	Emigrar		Émigrer	To emigrate
Migrante	Migrante	المهاجر المهاجرة	Migrant	Migrant
Inmigrante	Inmigrante		Immigrant/e	Immigrant
Emigrante	Emigrante		Émigrant/e	Emigrant
Migrado/a				
Inmigrado/a			Immigré/e	Immigrant
Emigrado/a	Emigrado/a		Émigré/e	Émigré
Migración	Migración		الهجرة	Migration
Inmigración	Inmigración	Immigration		Immigration
Emigración	Emigración	Émigration		Emigration

Desde mi punto de vista, la terminología que se utiliza en cada región o país para designar a las personas migradas delata la visión que tiene dicha sociedad en su conjunto sobre el colectivo en cuestión. Es en cierto modo una declaración de intenciones. Así, deberíamos plantearnos si, aunque sea de forma inconsciente, insistimos en hablar de “inmigrantes” (en

<sup>21</sup> Según la Red Europea de Migraciones (EMN) de la Comisión Europea: *Glosario 2.0 sobre Migración y Asilo* (2012) y los diccionarios consultados y citados en el texto.

participio activo) porqué nos negamos a aceptar que las personas llegadas de fuera se encuentren definitivamente instaladas en la que consideramos “nuestra” tierra.

Personalmente, creo que haciendo el esfuerzo de referirnos a estas personas como “inmigrados/as” (en participio pasivo) damos el primer paso para reconocer que ya son miembros de pleno de nuestra sociedad.

La siguiente etapa es la de admitir, de una vez por todas, que sus hijos/as ya no pertenecen a la categoría de los “inmigrantes” (ni aludiendo a ellos como “de segunda generación”) ni tampoco a la de los “inmigrados”, sino que son ciudadanos y ciudadanas de pleno derecho desde el momento en que han nacido en el país de migración de sus progenitores.

Otros conceptos desafortunados, creadores de confusión y con una carga peyorativa muy fuerte son los siguientes:

### **3. Ilegales / Irregulares / Sin papeles / Indocumentados**

Los cuatro términos hacen referencia a aquellas personas migrantes o migradas que no se encuentran en posesión de los documentos requeridos por el país de destino o que no los tienen en regla.

Pace & Severance (2016) denuncian que, desde la prensa y el gobierno, se tiende a reducir a los migrantes en dos únicas categorías: legales e ilegales. Dicotomía perversa puesto que da a entender erróneamente que una parte de los migrantes son delincuentes. Y es que, el hecho de definir a los migrantes de “ilegales” ya implica, tal como apuntan las autoras, una conclusión jurídica sin opción a la defensa. Se les criminaliza antes de haber sido ni tan solo declarados culpables, omitiendo completamente la presunción de inocencia.

Así, etiquetando a los inmigrantes de “ilegales,” se tiende a hacer creer que todo el conjunto de los migrantes que se hallan en situación irregular lo están por haber entrado en el país de destino de forma clandestina, cuando la realidad es que la gran mayoría de los migrantes de este grupo, al menos en el Estado Español, se encuentran en esta categoría por haber caducado en algún momento sus permisos y documentos.

Afortunadamente, el *Glosario 2.0 sobre Migración y Asilo* de la Red Europea de Migraciones (EMN) ya no habla de “inmigrantes ilegales” sino de “inmigración ilegal” y de “inmigración irregular” (en contraposición a la “inmigración legal”). Y especifica que en

referencia a la Resolución 1509-2006 de la Asamblea del Consejo de Europa, se prefiere el uso del término “ilegal” para referirse a un proceso o status, mientras que se prefiere “irregular” para referirse a una persona. (2012:94)

Aun así, desde mi punto de vista, no es oportuno de cualificar a una persona de ilegal ni de irregular. Tal como afirman las asociaciones proderechos humanos, ningún ser humano es ilegal, puesto que no puede ser nunca ilegalizado ni irregularizado, a pesar de que algunos políticos así lo desearían. En todo caso, son los actos de las personas los que pueden ser calificados de ilegales, de la misma forma que es la situación de una persona la que puede ser tachada de irregular y no ella misma.

En cuanto al término “Sin papeles”, Escoffier (2006:12) explica que se consolidó en Francia el 1996, con el cierre de inmigrantes en situación irregular en la iglesia de Saint Bernard para reclamar el derecho a la residencia.

“Indocumentados” y “sin papeles” son variaciones de un mismo término y ambos ponen el énfasis en la falta de documentación como único requisito para que alguien sea considerado/a persona en la sociedad actual. Paradójicamente, y tal como apunta Morén (2002), hoy en día nadie puede ser calificado de “indocumentado”. Todos y todas estamos extraordinariamente fichados y poseemos múltiples documentos identificativos. A lo sumo, una persona puede haber sido “desdocumentada”, es decir, despojada de su identidad y deslegitimada desde el momento en que su documentación deja de ser considerada válida o suficiente por el sistema jurídico del país de destino o de tránsito. Morén incide en la perversión de exigir a los inmigrantes una documentación concreta que en la mayoría de los casos se les niega.

También Malgesini y Giménez cargan contra estos conceptos que, tal como apuntan:

*“destacan una sola condición: la de la indocumentación y, por lo tanto, la de la ilegalidad en el ingreso al país de destino, que en la gran mayoría de los casos es una simple presunción (y que, de todos modos, es meramente circunstancial)”*. (2000:261)

Resulta obvio que los cuatro términos citados son extremadamente simplistas, peyorativos e incluso criminalizadores y existe el consenso de que deberían obviarse en cualquier ámbito.

Sería de esperar, entonces, que al menos desde los textos académicos y desde los medios de comunicación seamos un poco más cuidadosos en la elección de la terminología y de

nuestras expresiones. Porqué, como vemos, las palabras escogidas a menudo no son neutras ni inocuas, sino hirientes e incluso se puede con ellas ejercer la violencia. Tal como apunta Margarida Sanjaume (2015) deberíamos escoger los términos menos connotados, más positivos y más respetuosos, incluyendo siempre que sea posible la palabra “personas” (Personas inmigradas) o utilizando la fórmula “en situación de...” (Personas en situación irregular,...).

Así, en substitución a los términos citados, pienso que sería óptimo hablar de “Personas inmigradas en situación irregular” para referirnos a aquellos/as que se desplazan al margen de las normas de los estados receptores o de tránsito.

#### **4. Países ricos /países pobres.**

Otro término, no directamente del glosario sobre migración, pero al que siempre acabamos aludiendo cuando hablamos de ésta, es el de los “países pobres”. “Países subdesarrollados o en vías de desarrollo”, “tercer mundo”. Los conceptos van siendo substituidos unos por otros, pero la dicotomía “países pobres / países ricos” emerge invariablemente en todos ellos.

Desde mi punto de vista, sería mejor y más honesto dejarse de eufemismos y referirse directamente a “países empobrecidos” y “países enriquecidos”. Los países no son ni ricos ni pobres por naturaleza. Todas las regiones del planeta han sido bendecidas con bienes y recursos en una forma u en otra. Precisamente la mayoría de los países con mayor pobreza entre su población son países bastante ricos en materias primas. El problema es que se trata de países que, precisamente por su riqueza, han sido colonizados y saqueados sistemáticamente por parte de otros países y, más tarde, o paralelamente incluso, por parte de sus propios gobernantes. Así pues, los países a los que calificamos de pobres, son en realidad países riquísimos que han sido arrasados y finalmente, “empobrecidos”.

Finalmente, un concepto ya citado que cabría incorporar al glosario sobre las migraciones:

#### **5. Transmigrante.**

El transmigrante es aquella persona que, habiendo llevado a cabo su proyecto migratorio, o encontrándose en medio de éste, no deja de circular periódica y regularmente entre uno o más espacios de destino y otro (u otros) de origen.

Habría que puntualizar que, en el caso de este término, no sería pertinente el Participio Pasivo, puesto que aquello que define a los transmigrantes es precisamente el incesante ir y venir.

Así, podemos hablar de personas “migradas” o de “transmigrantes”, según el contexto al que se haga referencia, no tratándose éstas de categorías excluyentes. La mayoría de los marroquíes residentes en España pertenecen a ambas categorías al mismo tiempo.

Y así, si dispusiéramos de un tiempo ilimitado, podríamos seguir analizando uno por uno los vocablos que utilizamos, puesto que esta labor no compete únicamente a los filólogos. Todos deberíamos ser más críticos al escoger nuestro vocabulario. Y es que, el hecho de cuidar las palabras que usamos es un deber y una responsabilidad de cualquier académico o investigador, porqué son nuestros discursos, nuestras expresiones y nuestros términos los que, finalmente, acabarán trascendiendo a la población.

#### **Bibliographie:**

- Delgado M. (1998) *Diversitat i Integració*. Barcelona, Empúries.
- EMN Red Europea de Migraciones (Comisión Europea) (2012) *Glosario 2.0 sobre Migración y Asilo*.
- Escoffier C. (2006) *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-es au Maghreb*, Université Toulouse Le Mirail - Toulouse II. Département du Sociologie. Tesis doctoral.
- IOM Organización Internacional Para las Migraciones. (2006) *Glosario sobre Migración*. Publicación nº 7, col. Derecho Internacional sobre Migración. Documento en línea: [www.iom.int](http://www.iom.int)
- Juntunen M. (2002) *Between Morocco and Spain. Men, migrant smuggling and a dispersed Moroccan community*. Helsinki, Helsinki University Printing House. Tesis doctoral del autor. Facultad de Bellas Artes de la Helsinki University.
- Malgesini G, Giménez C. (2000) *Guía de conceptos sobre migraciones, racismo e interculturalidad*. Madrid, Catarata.

- Morén R. (2002) *Integration and Resistance: The relation of social organisations, global capital, governments and international immigration in Spain and Portugal*. Aldershot, Ashgate. cop.
- Pace P. & Severance K. (2016) La terminología migratoria es importante, *Revista Migraciones Forzadas (RMF)*. Destino: Europa. Enero 2016. Revista online. pp. 69-70.
- Sanjaume M. (2015) Triar termes per transformar realitats. A: Strubell M. (cur.) Taula rodona: *La terminologia instrumentalitzada*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans. pp. 13-20.
- Strubell M. (2015) Balanç i conclusions de la taula rodona. A: Strubell M. (cur.) Taula rodona: *La terminologia instrumentalitzada*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans. pp. 79-84.



# LA REVUE MAROCAINE DE DROIT D'ASILE ET MIGRATION

Numéro 5

*Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant la revue Hijra sur le site  
<http://hijraclinique.ma/a-propos-de-revue/>*